

# NOTE SUR LA SITUATION ÉCONOMIQUE

AVRIL 2024



## BURKINA FASO

**Chapitre spécial**  
Maintenir l'élan de la  
réforme de l'assistance  
sociale



**THE WORLD BANK**  
IBRD • IDA | WORLD BANK GROUP

2024 Banque internationale pour la  
reconstruction et le développement  
/ Banque mondiale  
1818 H Street NW  
Washington DC 20433  
Téléphone : 202-473-1000  
Internet : [www.worldbank.org](http://www.worldbank.org)

Ce travail est le fruit du travail du personnel de la Banque mondiale et de contributions externes. Les résultats, interprétations et conclusions exprimés dans ce travail ne reflètent pas nécessairement les opinions de la Banque mondiale, de son Conseil d'administration ou des gouvernements qu'ils représentent.

La Banque mondiale ne garantit pas l'exactitude, l'exhaustivité ou l'actualité des données incluses dans cet ouvrage et n'assume aucune responsabilité en cas d'erreurs, d'omissions ou de divergences dans les informations, ni aucune responsabilité quant à l'utilisation ou à la non-utilisation des informations, des méthodes, des processus ou des conclusions présentées. Les frontières, couleurs, dénominations et autres informations figurant sur les cartes de cet ouvrage n'impliquent aucun jugement de la part de la Banque mondiale quant au statut juridique d'un territoire, ni l'approbation ou l'acceptation de ces frontières.

Rien dans les présentes ne peut constituer ou être interprété ou considéré comme une limitation ou une renonciation aux privilèges et immunités de la Banque mondiale, qui sont tous spécifiquement réservés.

## **Droits et autorisations**

Le contenu de cet ouvrage est soumis à des droits d'auteur. La Banque mondiale encourageant la diffusion de ses connaissances, cet ouvrage peut être reproduit, en tout ou en partie, à des fins non commerciales, à condition que la source soit citée.

Toute question concernant les droits et les licences, y compris les droits subsidiaires, doit être adressée à World Bank Publications, The World Bank Group, 1818 H Street NW, Washington, DC 20433, USA ; fax : 202-522-2625 ; e-mail : [pubrights@worldbank.org](mailto:pubrights@worldbank.org).

Conception et mise en page de la publication par Studio Nane.

Crédit photographie de couverture: Luca Prestia / Istock

# TABLE DES MATIÈRES

ABRÉVIATIONS ET ACRONYMES	5
REMERCIEMENTS	6
RÉSUMÉ	7
<b>1 . ÉVOLUTION DE L'ÉCONOMIE ET DE LA PAUVRETÉ ET PERSPECTIVES</b>	<b>13</b>
1.1 Développements récents en matière d'économie et de pauvreté	14
1.2 Perspectives économiques et de pauvreté	22
<b>2 . MAINTENIR LA DYNAMIQUE DE LA RÉFORME DE L'ASSISTANCE SOCIALE</b>	<b>31</b>
2.1 Evolution récente de l'assistance sociale au Burkina Faso	31
2.2 Vers un système d'assistance sociale plus efficace	42
<b>3 . ANNEXE</b>	<b>45</b>
<b>4 . RÉFÉRENCES</b>	<b>47</b>

# TABLEAU DES ENCADRÉS, FIGURES, TABLEAUX

Encadré 1.1	Impacts potentiels du retrait de la CEDEAO	26
Encadré 2.1	Programmes de subventions alimentaires au Burkina Faso	41
Figure 1.1	Croissance, insécurité et secteur aurifère	15
Figure 1.2	Contributions à la croissance du PIB	15
Figure 1.3	Comptes extérieurs et prix	16
Figure 1.4	Finances publiques	17
Figure 1.5	Dettes publiques et coûts de financement	18
Figure 1.6	Inflation	19
Figure 1.7	Crédit au secteur privé	19
Figure 1.8	Pauvreté et situation humanitaire	20
Figure 1.9	Part des importations totales enregistrées en provenance du reste du monde, de l'UEMOA et de la CEDEAO hors UEMOA	29
Figure 1.10	Total de l'électricité importée et exportée au sein de la CEDEAO (réseau WAPP), 2022	29
Figure 1.11	Flux de transit : Transit maritime par port régional	29
Figure 1.12	Flux de personnes : Nombre de membres de la diaspora du Burkina Faso, du Mali et du Niger par pays d'accueil	30
Figure 2.1	Le programme d'appui à l'autonomisation économique des ménages pauvres et vulnérables	32
Figure 2.2	Tendances et analyse comparative des dépenses d'assistance sociale	34
Figure 2.3	Modalités d'intervention des dépenses d'assistance sociale	36
Figure 2.4	Couverture des principales interventions en matière d'assistance sociale, 2021	37
Figure 2.5	Répartition des bénéficiaires par décile, 2021	38
Figure 2.6	Corrélation entre le nombre de bénéficiaires des subventions alimentaires, les dépenses et la pauvreté, 2022	39
Figure 2.7	Dépenses consacrées aux subventions alimentaires (en pourcentage du PIB), 2014-2023	40
Tableau E.1	Interventions en matière d'assistance sociale au Burkina Faso en 2020-2023	9
Tableau E.2	Options politiques pour renforcer la viabilité macro-budgétaire et améliorer l'assistance sociale	11
Tableau 2.1	Les 20 plus grandes interventions en matière d'assistance sociale, 2020	35
Tableau 3.1	Indicateurs économiques et budgétaires sélectionnés	45

# ABRÉVIATIONS ET ACRONYMES

a/a	D'une année sur l'autre
AES	Alliance des États du Sahel
ASPIRE	Atlas des indicateurs de protection sociale en matière de résilience et d'équité
AVD	Analyse de la viabilité de la dette
BCEAO	Banque centrale des États de l'Afrique de l'Ouest
BM	Banque mondiale
CEDEAO	Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest
CNPS	Conseil National pour la Protection Sociale
EHCVM	Enquête Harmonisée sur les Conditions de Vie des Ménages
FCFA	Franc de la communauté financière en Afrique
FMI	Fonds monétaire international
G5	Groupe des cinq (pays du G5 Sahel)
ONG	Organisation non gouvernementale
PAGSI	Projet d'Appui à la Gestion du Stock d'Intervention
PAMPV	Programme d'appui à l'autonomisation des ménages pauvres et vulnérables
PDI	Personnes déplacées à l'intérieur de leur pays
PIB	Produit intérieur brut
PRSPV	Plan de Réponse et de Soutien aux Populations Vulnérables à l'insécurité alimentaire et à la malnutrition
RSU	Registre Social Unique
SE-CNSA	Secrétariat Exécutif du Conseil National de Sécurité Alimentaire
SONAGESS	Société Nationale de Gestion des Stocks de Sécurité Alimentaire
t	Tonnes métriques
TVA	Taxe sur la valeur ajoutée
UEMOA	Union économique et monétaire ouest-africaine
UNICEF	Fonds international d'urgence pour l'enfance des Nations unies
WAPP	Pool énergétique ouest-africain

# REMERCIEMENTS

La note sur la situation économique du Burkina Faso est une série de rapports de la Banque mondiale produits une fois par an qui évalue les développements économiques et sociaux récents et les perspectives au Burkina Faso. La note sur la situation économique fournit également un examen approfondi d'une question de politique sélectionnée, soulignant ses défis actuels et son potentiel pour l'avenir. Elle est destinée à un large public comprenant les décideurs politiques, les chefs d'entreprise, les acteurs des marchés financiers, et la communauté des analystes et des professionnels engagés dans l'évolution de l'économie du Burkina Faso.

Le rapport a été préparé par une équipe de la Banque mondiale dirigée par Daniel Pajank (économiste principal). L'équipe comprenait : Yue Man Lee, Jules Porte, Elizabeth Foster, Yannik Strittmatter et Michael Evers. Le chapitre spécial sur l'assistance sociale a été rédigé par Frieda Vandeninden, Julian Koschorke et Geoffrey Baeumlin, sous la supervision générale de Christian Bodewig (Practice Manager pour la protection sociale et l'emploi). L'équipe remercie les évaluateurs : Emilija Timmis, Alex Sienaert, Aly Sanoh, Emil Tesliuc, et Ubah Thomas Ubah, ainsi que Christophe Rockmore et Fulbert Tchana Tchana pour leurs conseils et commentaires.

L'équipe remercie Micky Ananth, Maude Jean-Baptiste, Theresa Bampoe et Catherine Compaoré pour leur soutien administratif. Les relations extérieures et les médias sont gérés par Lionel Yaro.

Le rapport a été préparé sous la supervision générale de Clara De Sousa (directrice nationale pour le Burkina Faso, le Tchad, le Mali et le Niger), Hamoud Abdel Wedoud Kamil (directeur national pour le Burkina Faso) et Hans Anand Beck (directeur de pratique pour la macroéconomie, le commerce et l'investissement).

Pour plus d'informations sur la Banque mondiale et ses activités au Burkina Faso, veuillez consulter : <https://www.worldbank.org/en/country/burkinafaso>.

# RÉSUMÉ

**Cette note sur la situation économique 2024 pour le Burkina Faso contient deux chapitres.** Le premier chapitre présente l'évolution de l'économie et de la pauvreté observée dans le pays en 2023 ainsi que les perspectives de 2024 à 2026<sup>1</sup>. Le second chapitre propose une analyse approfondie de l'assistance sociale et des recommandations sur la manière d'accroître l'efficacité du système dans son ensemble.

## **Évolution de l'économie et de la pauvreté et perspectives**

**La crise sécuritaire continue d'avoir un impact sur la croissance et la stabilité politique.** À la suite de deux coups d'État en 2022, le nombre de décès liés à l'insécurité a doublé pour atteindre 8 494 en 2023. L'insécurité a perturbé l'exploitation industrielle de l'or, qui représente 77 % des exportations, 16 % du PIB et 22 % des recettes publiques. En septembre 2023, le Burkina Faso, le Mali et le Niger ont formé l'« Alliance des États du Sahel » (AES), un pacte sécuritaire et militaire ayant des objectifs politiques et économiques. Le 28 janvier 2024, dans un communiqué

commun, les trois pays ont annoncé leur retrait immédiat de la CEDEAO. Selon le traité révisé de la CEDEAO, une période de notification d'un an est nécessaire pour quitter la CEDEAO. Les trois pays restent membres de l'UEMOA.

## **Malgré ces défis, l'économie devrait croître de 3,2 % en 2023<sup>2</sup>, contre 1,8 % en 2022.**

Le secteur des services, qui représente 48 % du PIB, est resté le principal moteur de la croissance, alimenté par l'expansion du secteur public. La croissance du secteur primaire a été entravée par les problèmes de sécurité qui ont limité l'accès aux zones rurales. La croissance du secteur secondaire n'a été maintenue positive que par l'industrie manufacturière et la construction, tandis que la production d'or a chuté de nouveau. Du côté de la demande, l'économie a été tirée par la consommation, la consommation privée contribuant pour deux tiers à la croissance du PIB, soutenue par une faible inflation, avec notamment des prix alimentaires stables. Grâce à des termes de l'échange favorables, avec une augmentation des prix de l'or et une diminution des prix de l'énergie, le déficit de la balance courante s'est réduit à 4,9 % du PIB.

<sup>1</sup> Ce rapport contient des données et des analyses jusqu'en Mars 2024.

<sup>2</sup> Pour la dernière mise à jour des données, voir l'AVD conjointe FMI-Banque mondiale.

**Après avoir augmenté entre 2018/19 et 2021/22, la pauvreté se serait stabilisée grâce à une faible inflation, mais la situation humanitaire reste critique.**

L'inflation a atteint un niveau record de 14,1 % en 2022, mais a ralenti à 0,7 % en 2023 en raison de la baisse des prix des produits locaux, en particulier des céréales, de la farine et des légumes frais. La pauvreté a augmenté de 1,8 point de pourcentage entre 2018/19 et 2021/22, atteignant 43,2 % en 2021/22, et serait restée à peu près constante depuis. La situation humanitaire reste critique, avec environ 2 millions de personnes déplacées à l'intérieur du pays, en plus d'environ 2,3 millions de personnes confrontées à une grave insécurité alimentaire en décembre 2023. Pour lutter contre l'inflation dans les pays de l'UEMOA, la Banque centrale des États de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO) a relevé les taux d'intérêt directeurs de 150 points de base cumulés depuis la mi-2022, pour les porter à 3,5 % pour les appels de fonds et à 5,5 % pour la facilité de prêt marginal.

**Le pays a commencé à assainir ses finances publiques en 2023, le déficit tombant à 6,4 % du PIB, tandis que la dette publique aurait franchi la barre des 60 % du PIB<sup>3</sup>.** Le déficit budgétaire en 2023 a été inférieur de 1,2 % à celui de 2022 si l'on exclut l'inclusion ponctuelle de toute la dette titrisée accumulée en 2022. La consolidation a été axée sur les dépenses, par le biais d'une réduction des investissements et des subventions, tandis que les pressions exercées par les dépenses militaires et humanitaires sont restées élevées. Les dons des bailleurs bilatéraux ayant diminué, des efforts ont été déployés pour soutenir la mobilisation des recettes nationales. La part du financement régional a continué d'augmenter alors que les rendements ont dépassé 9 % pour les bons du Trésor à trois ans, rendant ce type de financement très coûteux et mettant en évidence l'importance de renforcer la mobilisation des recettes nationales.

<sup>3</sup> Pour la dernière mise à jour des données, voir l'AVD conjointe FMI-Banque mondiale.

**Les perspectives dépendent de la situation sécuritaire.** Si cette dernière ne se détériore pas davantage, la croissance pourrait reprendre lentement et atteindre une moyenne de 4 % (1,5 % par habitant) entre 2024 et 2026, grâce à la reprise de la production minière et agricole et à la croissance du secteur des services. Ces perspectives incluent les impacts légèrement négatifs attendus sur la croissance d'un retrait ordonné de la CEDEAO : coûts commerciaux plus élevés (nouveaux droits de douane) et baisse des échanges avec les États de la CEDEAO non membres de l'UEMOA, primes de risque plus élevées pour les investisseurs et augmentation des coûts de financement régionaux.

**La pauvreté devrait rester relativement inchangée à moyen terme.** Si l'inflation a baissé de façon spectaculaire et devrait rester inférieure à 3 % à moyen terme, la croissance, en particulier dans l'agriculture, devrait être trop faible pour permettre une réduction substantielle de la pauvreté.

**Si le gouvernement reste sur la voie de la consolidation budgétaire qu'il s'est engagé à suivre, le déficit devrait se rapprocher du plafond de 3 % du PIB fixé par l'UEMOA d'ici à 2027.** Une masse salariale élevée et une marge de manœuvre limitée pour les investissements favorisant la croissance restent les principales faiblesses des comptes budgétaires. Sous l'effet de déficits budgétaires et de taux d'intérêt élevés, la dette publique en pourcentage du PIB devrait augmenter au moins jusqu'en 2025. Avec une croissance plus forte du PIB et un déficit budgétaire plus faible, la dette publique pourrait ensuite amorcer une tendance à la baisse.

**Les perspectives restent soumises à l'incertitude concernant la dynamique régionale et aux risques de baisse découlant de l'insécurité, de l'instabilité politique, des chocs climatiques et des chocs sur les termes de l'échange.** Un retrait de la CEDEAO qui ne serait encadré que par des accords lacunaires aggraverait les perturbations dans le transport, le transit et la libre circulation des biens,

des services, des capitaux et de la main-d'œuvre, ainsi que des retombées sur le commerce de l'UEMOA qui auraient des répercussions négatives plus larges. La matérialisation de nouvelles opportunités commerciales atténuerait ces impacts adverses. L'incertitude accrue en matière de politique économique pourrait entraîner une hausse des coûts de financement dans la région. Un resserrement de l'accès au financement pourrait conduire à des réductions des dépenses publiques, affectant les investissements qui favorisent la croissance, alors que les pressions pour des dépenses de sécurité augmentent.

Le tableau E.2 donne un aperçu de certaines options politiques disponibles pour améliorer les perspectives macrobudgétaires, ainsi que l'assistance sociale, qui est un instrument clé pour lutter contre la pauvreté de manière plus directe.

### Maintenir l'élan de la réforme de l'assistance sociale

Les dépenses du gouvernement en matière d'assistance sociale représentent environ 2,6 % du PIB et

**seraient théoriquement suffisantes pour réduire de moitié l'écart de pauvreté.**<sup>4</sup>

Au Burkina Faso, les dépenses globales de protection sociale, composées de l'aide sociale non contributive, de l'assurance sociale et des programmes du marché du travail, s'élevaient à 4 % du PIB en 2020, avec environ 2,6 % du PIB ou environ 284 milliards de FCFA (~500 millions de dollars US) consacrés à l'assistance sociale. Représentant 0,3 % du PIB en 2005, les dépenses d'assistance sociale ont augmenté au cours des 15 dernières années et dépassent la moyenne des pays subsahariens. Si les interventions étaient parfaitement ciblées sur les pauvres, les dépenses d'assistance sociale pourraient théoriquement réduire de près de moitié l'écart de pauvreté, qui est estimé à environ 6 % du PIB en 2021.

**Cependant, l'impact de ce niveau élevé de dépenses est entravé par l'inefficacité du système, en particulier sa fragmentation.** Le système d'assistance sociale du Burkina Faso, qu'il soit public ou non gouvernemental, est très fragmenté. Il existe plus de 200 interventions, dont 116 sont financées par des fonds extérieurs (représentant seulement 8 % des

TABLEAU E.1

Interventions en matière d'assistance sociale au Burkina Faso en 2020-2023

	Transfert de denrées alimentaires et de produits en nature	Dispenses de frais et subventions	Travaux publics, bourses et autres	Programmes comprenant des transferts monétaires	Alimentation scolaire
Dépenses totales (% du PIB)	1,0	0,8	0,3	0,3	0,2
Part des dépenses d'assistance sociale (% des dépenses totales)	38,4	30,8	12,1	9,5	9,3
Couverture (% de la population totale)	4,8	48,2	1,0	2,7	17,9
Progressivité (% de bénéficiaires dans les deux quintiles inférieurs)	58,2	43,9	20,3	72,4	46,2

Note : Les dépenses sont calculées à partir de données administratives, tandis que la couverture et la progressivité sont calculées à partir de données sur les ménages, qui ne comprennent pas tous les programmes inclus dans les données administratives, ce qui rend la correspondance entre les catégories approximative.

dépenses totales d'assistance sociale). La fragmentation des programmes est amplifiée par la fragmentation institutionnelle, avec plus de 50 agences de mise en œuvre impliquées. Le tableau E.1 donne un aperçu des modalités de mise en œuvre de l'assistance sociale, qui montre une grande variabilité des

dépenses, de la couverture et de la progressivité. La répartition des dépenses est dominée par les transferts alimentaires et en nature (38,4 % des dépenses) et

<sup>4</sup> L'écart de pauvreté est le montant total nécessaire pour éliminer la pauvreté, c'est-à-dire pour amener le niveau de consommation de chaque ménage pauvre au niveau du seuil de pauvreté.

les exemptions de frais de santé et les subventions alimentaires (30,8 %), tandis que les interventions fournissant des transferts monétaires représentent moins de 10 % des dépenses.

**En 2023, le gouvernement a progressivement suspendu les interventions qui incluaient des transferts monétaires, alors qu'il s'agissait des dépenses d'assistance sociale les plus progressives au Burkina Faso.** En commençant par les régions du Sahel, de l'Est et du Centre Nord à la fin de 2022 et au début de 2023, les transferts monétaires ont été progressivement suspendus comme l'une des modalités d'intervention de l'assistance sociale dans l'ensemble du pays. Cette suspension semble avoir été motivée par la mise en œuvre fragmentée et souvent incohérente des programmes qui fournissent de l'argent liquide à leurs bénéficiaires par les nombreux acteurs de mise en œuvre, les désaccords persistants concernant cette modalité d'intervention, tels que ses impacts négatifs supposés sur les taux de participation au marché du travail, et la crainte que les transferts monétaires puissent être utilisés pour financer des activités illégales.

**Des réformes sont en cours et pourraient être accélérées et étendues pour mieux répondre aux limites fondamentales du système d'assistance sociale actuel.** Des réformes sont nécessaires pour améliorer la capacité des programmes à atteindre les plus pauvres et les plus vulnérables, réduire la fragmentation du système et améliorer la traçabilité et la gouvernance des interventions d'assistance sociale. Au cœur de ces réformes se trouve le déploiement du registre social, du programme national phare d'assistance sociale, à savoir le Programme d'appui à l'autonomisation des ménages pauvres et vulnérables (PAMPV), ainsi que la plateforme nationale de paiement pour les paiements de gouvernement aux individus et aux ménages.

Objectifs de la politique	Options politiques
	<b>Mise en œuvre réalisable à court terme (1 an)</b>
<b>Améliorer l'efficacité de la mobilisation des recettes<sup>a</sup></b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Réformes de la politique fiscale (avec estimation des gains) : Réforme du régime de l'impôt sur le revenu des personnes physiques (2-6 % du PIB), amélioration de la qualité de la politique en matière de droits d'accises (0,9 % du PIB), réduction des dépenses fiscales (1-2 % du PIB), réduction de l'écart de politique en matière de TVA (0,3-1 % du PIB).</li> </ul>
<b>Atténuer les impacts économiques du retrait de la CEDEAO et prévenir les retombées sur le commerce au sein de l'UEMOA</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Maintenir ou négocier de nouveaux accords bilatéraux ou régionaux pour garantir : (i) les droits de transport et de transit vers les ports côtiers ; (ii) l'exemption de visa et le droit de travailler dans la CEDEAO ; (iii) la complémentarité entre les dispositions commerciales de la CEDEAO et de l'UEMOA, y compris les règles et les certificats d'origine.</li> <li>• Éviter d'adopter des mesures tarifaires et non tarifaires qui augmenteraient de manière significative les coûts commerciaux avec les États de la CEDEAO non membres de l'UEMOA après avoir quitté la zone de libre-échange de la CEDEAO.</li> <li>• Maintenir une communication publique claire et cohérente sur l'appartenance à l'UEMOA.</li> </ul>
<b>Améliorer le ciblage de la pauvreté</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Déployer le registre social dans des régions supplémentaires du pays.</li> </ul>
<b>Améliorer l'efficacité des dépenses d'aide sociale</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Opérationnaliser le programme d'appui à l'autonomisation économique des ménages pauvres et vulnérables (PAMPV).</li> <li>• Réaliser une étude sur l'impact des subventions alimentaires sur la pauvreté par rapport à d'autres formes d'assistance (en particulier dans les contextes où les marchés alimentaires fonctionnent).</li> <li>• Utiliser le registre social (lorsqu'il est disponible) pour cibler les programmes actuellement non ciblés, y compris pour les subventions alimentaires.</li> </ul>
	<b>Important à mettre en œuvre à moyen terme (2 à 5 ans)<sup>b</sup></b>
<b>Améliorer l'efficacité de la mobilisation des recettes<sup>a</sup></b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Poursuivre les réformes de l'impôt foncier (réforme de la politique fiscale).</li> <li>• Réduire progressivement l'écart de conformité en matière de TVA.</li> <li>• Créer une unité spécialisée dans la gestion de la dette et réorganiser le processus de contrôle fiscal afin d'améliorer la gestion de la dette (réformes de l'administration fiscale).</li> </ul>
<b>Améliorer l'efficacité des dépenses publiques<sup>a</sup></b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Maîtriser la masse salariale du secteur public par des mesures de compensation et de réduction des embauches.</li> <li>• Éliminer les subventions qui entraînent des distorsions.</li> </ul>
<b>Améliorer le ciblage de la pauvreté</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Déployer le registre social dans toutes les régions du pays (lorsque la situation sécuritaire le permet).</li> <li>• Rendre obligatoire l'utilisation du registre social pour tous les programmes de lutte contre la pauvreté.</li> <li>• Mettre en place un identifiant unique pour l'ensemble de la population.</li> </ul>
<b>Améliorer l'efficacité des dépenses d'assistance sociale</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Augmenter progressivement les dépenses et la couverture du PAMPV dans les zones où le registre social est déployé.</li> <li>• Mettre en place une plateforme de paiement de gouvernement aux individus et aux ménages adaptée aux besoins du système d'assistance sociale, comprenant la traçabilité des paiements.</li> </ul>

<sup>a</sup> voir Groupe de la Banque mondiale (2023a). *Revue des dépenses et recettes publiques du Burkina Faso : Réformes fiscales pour la résilience*. Banque mondiale. <https://doi.org/10.1596/38468>.

<sup>b</sup> Pour un ensemble d'options politiques à moyen et long terme voir Pajank, D., K. Abalo et J. Porte (2023). *Mémoire économique pays pour le Burkina Faso : Rendre la croissance plus efficace, durable et inclusive*. Washington, DC : Groupe de la Banque mondiale.



# ÉVOLUTION RÉCENTES ET PERSPECTIVES SUR L'ÉCONOMIE ET LA PAUVRETÉ



*Le contexte de développement du Burkina Faso est dominé par la crise sécuritaire et l'instabilité politique, au niveau national et régional.*

**L'économie du Burkina Faso a connu des changements structurels majeurs au cours de la dernière décennie.** Le secteur primaire, en particulier l'agriculture, a fortement diminué pour représenter aujourd'hui moins de 20 % du PIB, tout en continuant à fournir la majeure partie des emplois dans le pays. Parallèlement, le secteur de l'extraction de l'or a connu une croissance rapide, représentant 77 % des exportations, 16 % du PIB et 22 % des recettes publiques en 2023 (Figure 1.1c). Le secteur des services joue également un rôle important dans l'économie, puisqu'il représente près de la moitié du PIB. La création d'emplois et la production dans le secteur des services sont principalement le fait de l'administration publique et du commerce de détail.

**Malgré sa transformation, l'économie reste particulièrement vulnérable aux chocs extérieurs et intérieurs.** Les deux coups d'État successifs qui ont eu lieu en

janvier et en septembre/octobre 2022, à la suite d'une détérioration de la situation sécuritaire, ont eu un impact sur l'économie en augmentant l'incertitude et en réduisant le soutien financier de la communauté internationale. En outre, l'investissement privé, dont les investissements directs étrangers, et la consommation privée ont été affectés. Les secteurs de l'agriculture et de l'élevage, essentiellement pluviaux, sont particulièrement vulnérables aux chocs climatiques et aux catastrophes naturelles telles que les sécheresses, les inondations et les infestations de parasites<sup>5</sup>. Ces facteurs, ainsi que l'impact à l'échelle régionale de l'invasion russe de l'Ukraine qui a augmenté les prix des denrées alimentaires, des carburants et des engrais, sont largement responsables du niveau élevé de l'inflation en 2022 qui a fortement touché les plus vulnérables, y compris les 2 millions de personnes déplacées à l'intérieur du pays (PDI).

<sup>5</sup> Groupe de la Banque mondiale. 2022. Rapport sur le climat et le développement du Sahel (CCDR)

## **La crise sécuritaire continue d'avoir un impact sur la croissance et la stabilité politique et a conduit à une reconfiguration des alliances régionales.**

En 2023, environ 8 500 décès liés à l'insécurité ont été enregistrés, soit deux fois plus qu'en 2022 (voir figure 1.1.b). L'insécurité a perturbé l'exploitation minière industrielle, tandis que les activités minières non réglementées et non formalisées ont alimenté la fragilité car elles constituent une source de financement pour les organisations extrémistes violentes. En septembre 2023, le Burkina Faso, le Mali et le Niger ont formé l'«Alliance des États du Sahel» (AES), un pacte militaire et de sécurité ayant des objectifs politiques et économiques. En novembre 2023, le Niger et le Burkina Faso ont annoncé leur retrait du G5 Sahel, après le départ du Mali en mai 2022<sup>6</sup>. Le 28 janvier 2024, dans un communiqué commun, les trois pays ont annoncé leur

retrait immédiat de la CEDEAO. Selon le traité révisé de la CEDEAO, une période de notification d'un an est nécessaire pour quitter la CEDEAO. Ces développements ont accru l'incertitude politique. Les trois pays restent membres de l'UEMOA.

## **Pour relever ces défis et atteindre les objectifs de la Transition, le Burkina Faso a identifié des actions prioritaires autour de quatre piliers.**

Il s'agit de (i) lutter contre le terrorisme et restaurer l'intégrité territoriale, (ii) répondre à la crise humanitaire, (iii) reconstruire l'État et améliorer la gouvernance, et (iv) œuvrer à la réconciliation nationale et à la cohésion sociale. La mise en œuvre de ces actions, bien que difficile, sera cruciale pour que le pays retrouve une trajectoire de développement durable à moyen terme.

## **1.1 Evolutions récentes en matière d'économie et de pauvreté**

### **La croissance du PIB a légèrement rebondi en 2023 après une performance économique médiocre en 2022.**

L'économie a connu une croissance modeste en 2023, soutenue par le secteur des services, tandis que le secteur minier a été entravé par la crise sécuritaire. Après une croissance particulièrement faible de 1,8 % en 2022, l'économie a connu une croissance modeste de 3,2 % en 2023 (Figure 1.1a). La croissance du secteur primaire a été de 2,3 %, soit un niveau inférieur à la tendance, entravée par les problèmes de sécurité qui ont limité l'accès aux zones rurales, malgré des conditions climatiques relativement favorables, notamment des

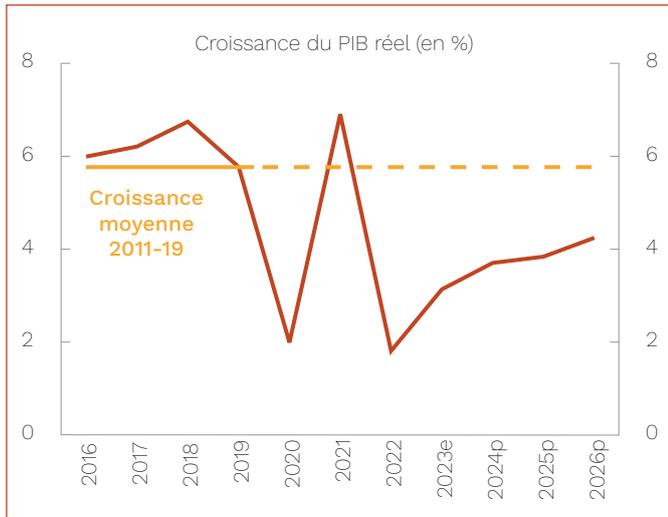
précipitations suffisantes. Après une forte contraction de la croissance du secteur secondaire en 2022, marquée par une baisse des investissements publics, le secteur s'est redressé pour atteindre une croissance de 0,3 % en 2023, maintenue positive par l'industrie manufacturière et la construction. La détérioration de la situation sécuritaire a affecté le secteur minier, déjà en difficulté, et la production d'or a encore chuté, malgré les prix élevés de l'or sur le marché international (Figure 1.1d). Le secteur des services, qui représente 48 % du PIB, est resté le principal moteur de la croissance. Alimenté par l'expansion du secteur public, il a progressé de 5,2 % en 2023 (Figure 1.2a).

<sup>6</sup> En décembre 2023, le Tchad et la Mauritanie ont déclaré dissoudre l'alliance.

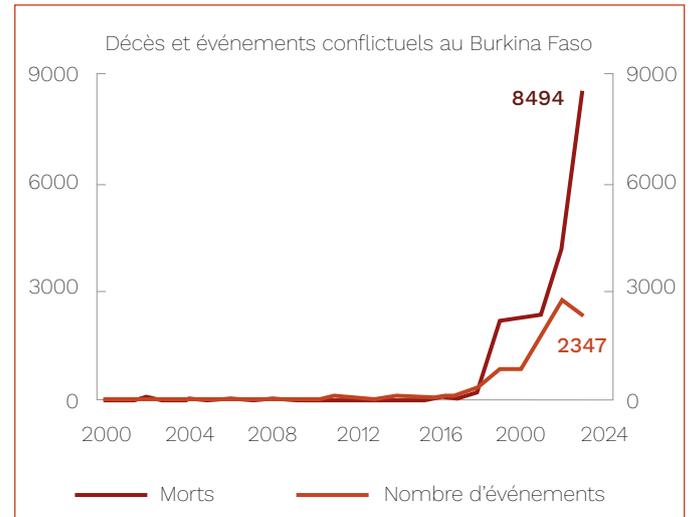
**FIGURE 1.1**

**Croissance, insécurité et secteur aurifère**

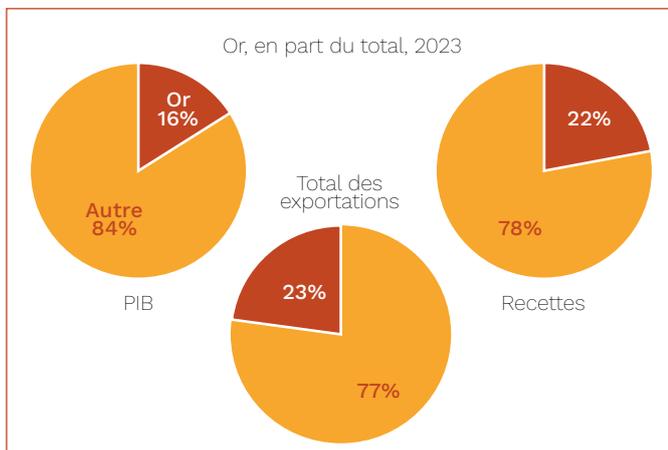
(a) La croissance du PIB ne devrait pas revenir aux niveaux d'avant la pandémie au cours de la période de prévision.



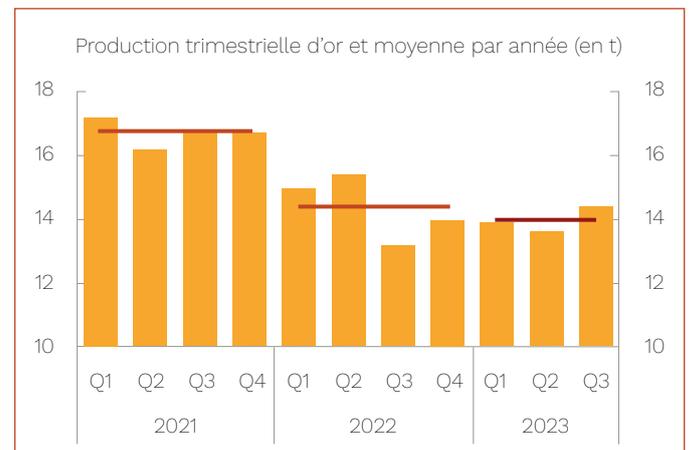
(b) La situation en matière de sécurité s'est encore aggravée en 2023



(c) L'or est la clé de l'économie du Burkina Faso...



(d) ...mais sa production est en baisse depuis 2021

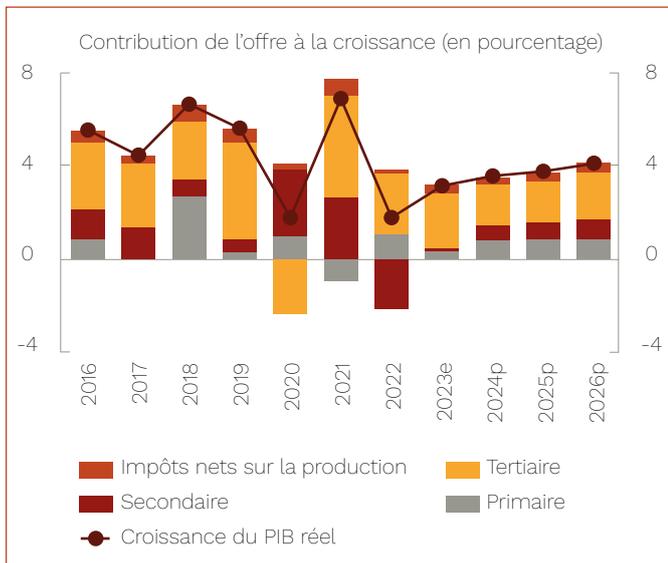


Source : Gouvernement du Burkina Faso, estimations de la Banque mondiale et du FMI. ACLED.

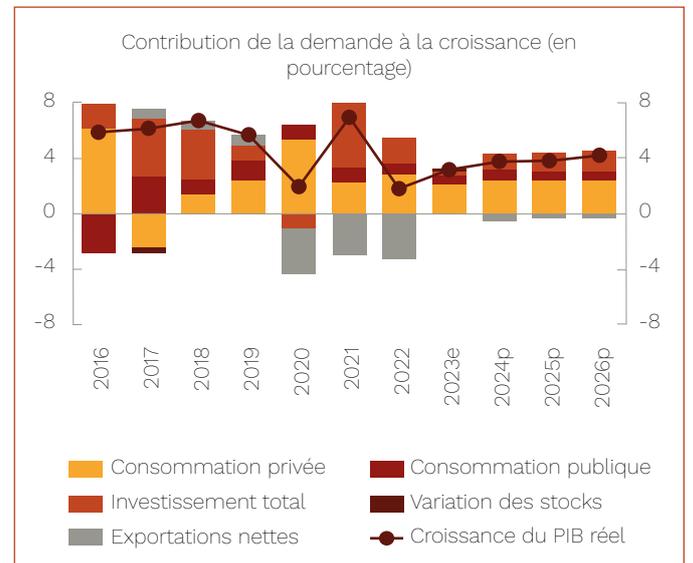
**FIGURE 1.2**

**Contributions à la croissance du PIB**

(a) La croissance du PIB est principalement tirée par le secteur des services



(b) La consommation reste un facteur de croissance stable



Source : Gouvernement du Burkina Faso, estimations de la Banque mondiale.

Source : Gouvernement du Burkina Faso, estimations de la Banque mondiale.

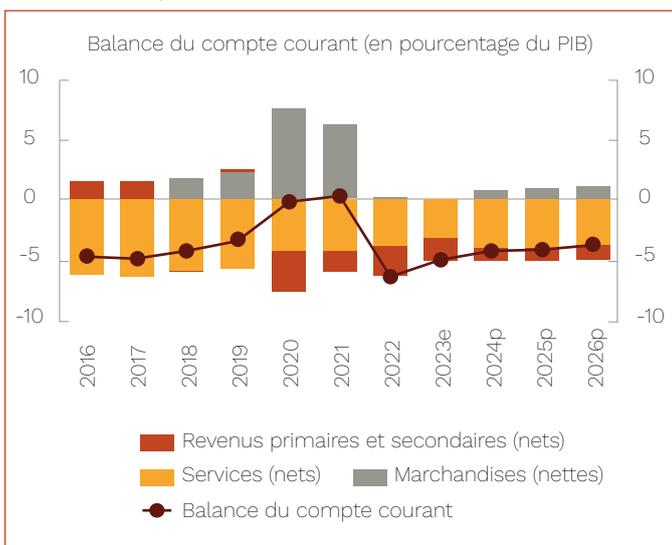
**Les déficits budgétaire et courant se sont réduits en 2023 tout en restant élevés.**

**Des termes de l'échange plus favorables ont contribué à réduire le déficit du compte courant en 2023.** En volume, le repli de -2,1 % des exportations, soutenu par le secteur minier, et une contraction de 1,9 % des importations, notamment de machines et d'équipements de transport, ont contribué à la réduction du compte courant. En outre, l'augmentation des prix de l'or couplée à une baisse des prix du pétrole a entraîné une diminution plus

importante de la valeur des importations que de la valeur des exportations. Dans l'ensemble, ces effets de volume et de prix ont conduit à une diminution du déficit de la balance courante entre 2022 et 2023, de 6,2 à 4,9 % du PIB (Figure 1.3a et Figure 1.3b). Sans accès aux marchés financiers extérieurs, les flux du compte de capital et du compte financier comprennent principalement les financements des bailleurs de fonds et des créanciers officiels, les émissions d'obligations sur le marché régional de l'UEMOA et les investissements directs étrangers.

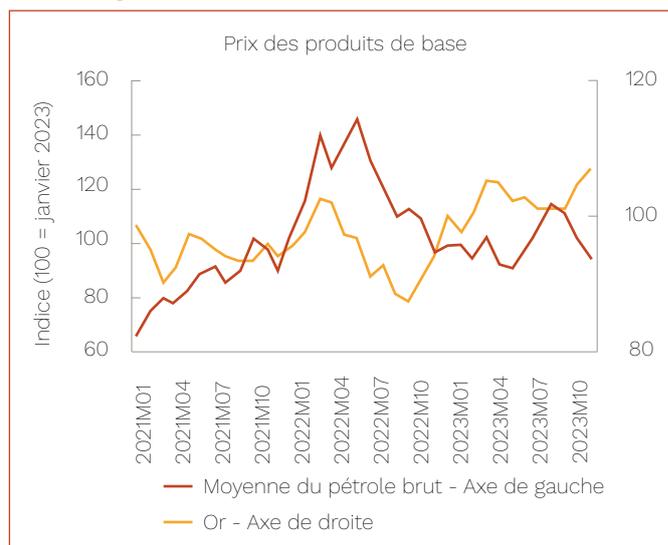
**FIGURE 1.3** Comptes extérieurs et prix

(a) La reprise des exportations d'or favorisera la réduction du déficit du compte courant.



Source : Gouvernement du Burkina Faso, estimations de la Banque mondiale.

(b) Le Burkina Faso a bénéficié d'une amélioration des termes de l'échange

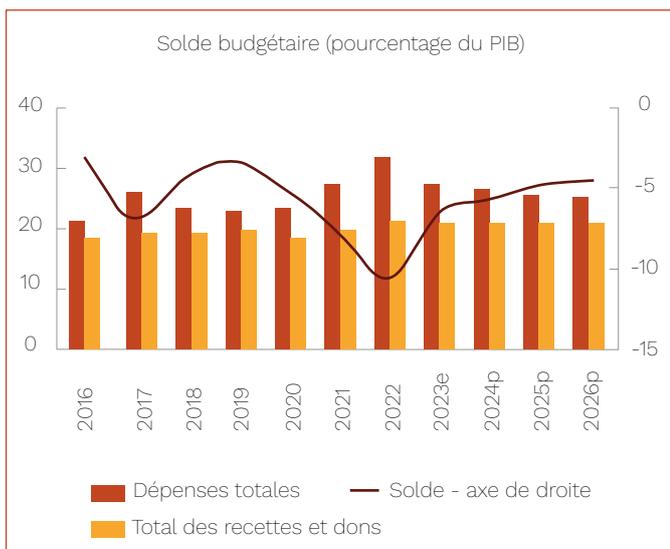


Source : Données de la Banque mondiale sur les prix des produits de base.

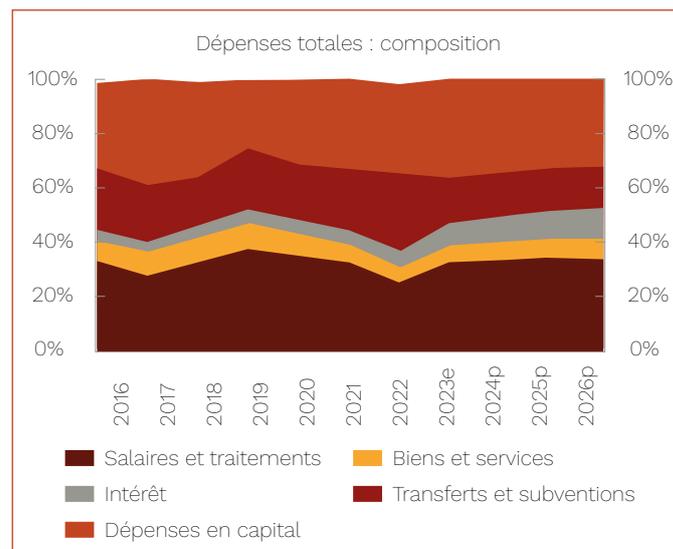
**Le pays a commencé à assainir ses finances en 2023, le déficit se repliant à 6,4 % du PIB, soit 1,2 % de moins qu'en 2022 (si l'on exclut l'inclusion ponctuelle de toute la dette titrisée accumulée en 2022)** (Figure 1.4a). La consolidation a été axée sur les dépenses, par le biais d'une réduction des investissements en capital et des subventions à la suite de la baisse des prix internationaux du pétrole.

Toutefois, les pressions exercées par les dépenses militaires et humanitaires sont restées élevées (Figure 1.4b et Figure 1.4c). Des efforts ont été entrepris pour maintenir la mobilisation des recettes intérieures à un niveau élevé, les recettes publiques totales n'ayant diminué que de 0,2 point de pourcentage du PIB, alors que les dons des bailleurs bilatéraux ont diminué (Figure 1.4d).

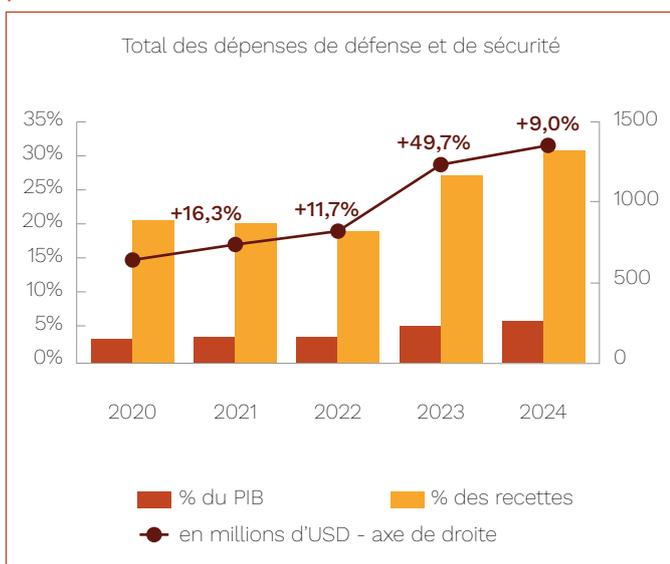
(a) Le déficit budgétaire est resté élevé en 2023



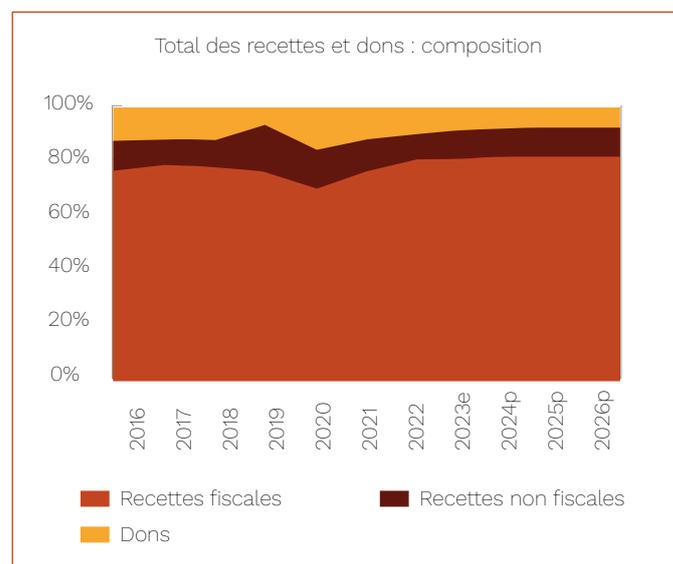
(b) Les paiements d'intérêts représentent une part croissante des dépenses totales



(c) Les dépenses de défense et de sécurité représentent une part croissante des recettes et du PIB.



(d) La part des dons diminue en raison de la baisse de l'aide internationale.



Source : Gouvernement du Burkina Faso, estimations de la Banque mondiale.

**Compte tenu de la persistance de déficits budgétaires élevés, la dette publique a franchi la barre des 60 % du PIB en 2023<sup>7</sup>.** La dette publique est passée de 58,1 à 61,4 % du PIB entre 2022 et 2023 (Figure 1.5a). Malgré de fortes améliorations dans la transparence de la dette, le financement concessionnel externe a diminué. En conséquence, la dette intérieure a augmenté et représentait environ 55 % du stock de la dette publique en 2023, année au cours de laquelle le Burkina Faso a vu les rendements obligataires moyens dépasser 8 % sur le marché régional de l'UEMOA

(Figure 1.5, Figure 1.4b). En conséquence, et bien que le service de la dette extérieure soit resté globalement inchangé, le service total de la dette en pourcentage du PIB a fortement augmenté, passant de 2,9 à 5,9 % entre 2018 et 2022, tandis que les paiements d'intérêts sont passés d'environ 1 % du PIB en 2017 à 2,2 % en 2023.

**Les risques pour la viabilité de la dette augmentent avec les pressions budgétaires.** Le pays est confronté à d'importants besoins de financement pour répondre aux crises sécuritaire, humanitaire et alimentaire, et pour relever les défis du développement à plus long

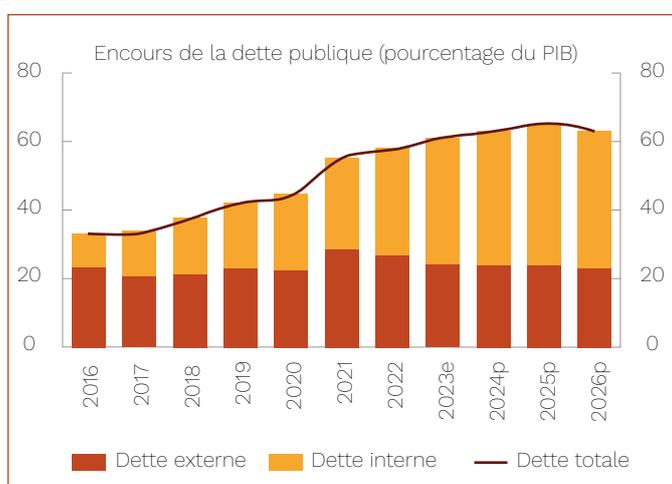
<sup>7</sup> Pour la dernière mise à jour des données, voir l'AVD conjointe FMI-Banque mondiale.

terme, tels que l'adaptation au changement climatique. Les déficits budgétaires élevés consécutifs rendent la réponse à ces besoins de plus en plus difficile. L'analyse de viabilité de la dette (AVD) la plus récente, réalisée par la Banque mondiale et le FMI en septembre 2023, a confirmé le risque modéré de surendettement de la dette extérieure et de la dette publique globale, sans changement par rapport à l'AVD

précédente de juillet 2023, avec une marge de manœuvre « certaine mais limitée » pour absorber les chocs sur la dette extérieure. La part des financements régionaux, plus coûteux, a augmenté : en février 2024, les rendements moyens des obligations à 3 ans sur le marché obligataire régional étaient de 8 % pour les bons du Trésor à 6 mois et de 9,6 % pour les bons du Trésor à 3 ans.

**FIGURE 1.5** Dette publique et coûts de financement

(a) Le ratio dette/PIB devrait atteindre son maximum en 2025

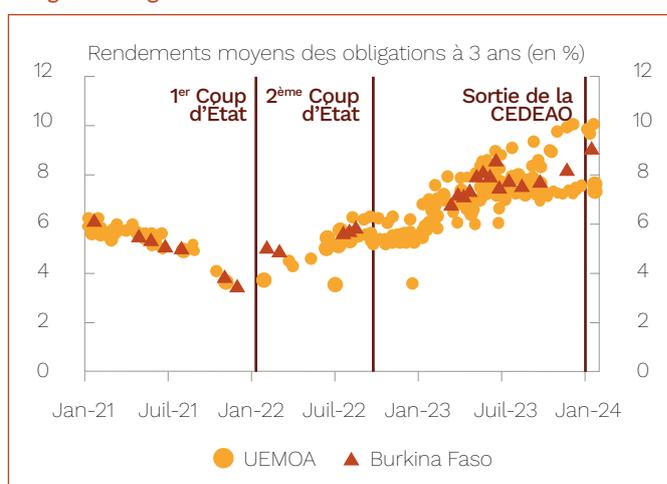


Source : Gouvernement du Burkina Faso, estimations de la Banque mondiale.

### Une baisse significative de l'inflation avec la poursuite du resserrement monétaire.

En 2023, l'inflation annuelle moyenne était de 0,7 %, soit une forte baisse par rapport aux 14,1 % de l'année précédente (Figure 1.6a). Après une campagne agricole réussie, l'inflation globale en glissement annuel a eu tendance à baisser au cours du premier semestre 2023 et est devenue négative de mai à octobre 2023. Les prix des produits locaux ont baissé, notamment ceux des céréales, de la farine, des légumes frais et du bois de chauffage issu des arbres

(b) Les coûts de financement augmentent sur le marché obligataire régional de l'UEMOA

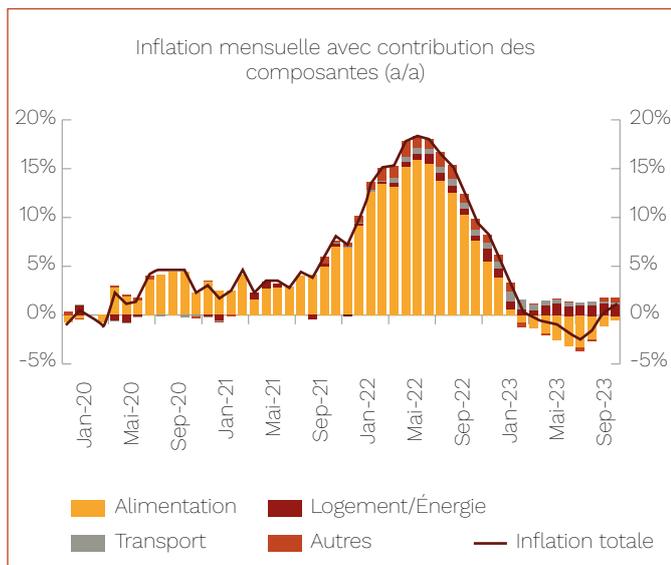


Source : UMOA titres, estimations de la Banque mondiale.

de brousse, atténuant ainsi la hausse des prix des produits importés. Pour contrer l'inflation dans les pays de l'UEMOA, la Banque centrale des États de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO) a relevé les taux d'intérêt directs de 150 points de base cumulés depuis la mi-2022, à 3,5 % pour les appels de fonds et à 5,5 % pour la facilité de prêt marginal. Cependant, l'inflation dans la région était de 3,7 % en 2023, restant au-dessus de la fourchette cible de 1 à 3 %. Les réserves de change sont en baisse, estimées à 3,5 mois de couverture des importations à la fin de 2023, contre 4,3 mois à la fin de 2022.

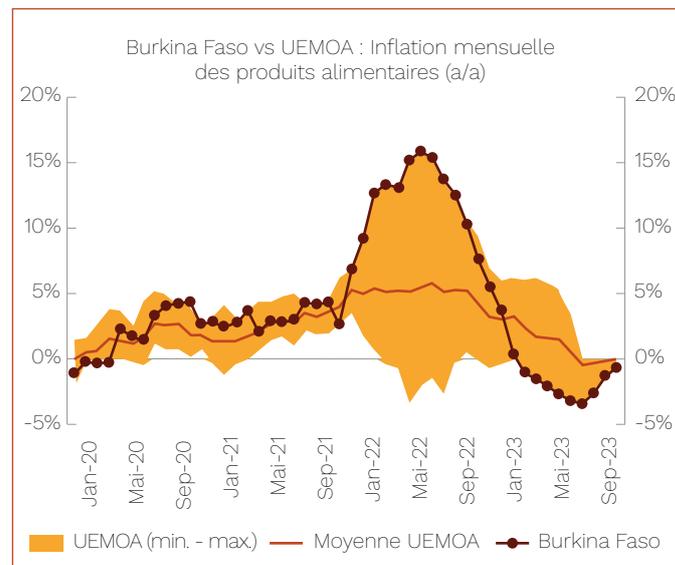
**Inflation**  
**FIGURE 1.6**

(a) L'inflation a ralenti en 2023 sous l'effet d'une baisse des prix des denrées alimentaires.



Source : Gouvernement du Burkina Faso, estimations de la Banque mondiale.

(b) L'inflation des denrées alimentaires est passée du niveau le plus élevé au niveau le plus bas de la région.

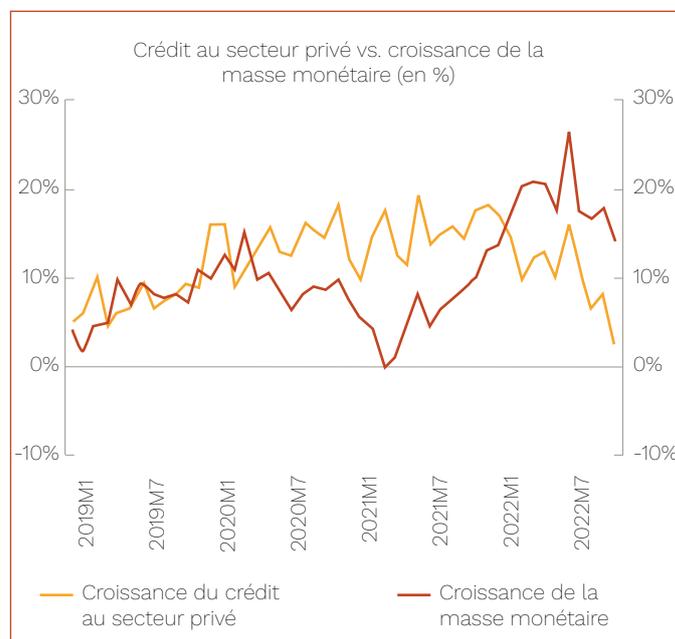


Source : Gouvernement du Burkina Faso, estimations de la Banque mondiale et du FMI.

**Le secteur financier du Burkina Faso est dominé par le secteur bancaire qui reste solide.** En juin 2023, les banques burkinabè détenaient 14,8 % des actifs pondérés par les risques sous forme de fonds propres, ce qui est supérieur au seuil réglementaire (11,5 %) et à la moyenne régionale (13,2 %). La qualité du portefeuille s'est améliorée avec un niveau élevé de provisions. La croissance du crédit intérieur au secteur privé est passée de 29,4 à 31,2 % entre 2021 et 2022 (Figure 1.7a). Toutefois, l'exposition des prêts aux cinq principaux emprunteurs a atteint 95 %. Si la part des actifs liquides dans le total des actifs bancaires a augmenté, l'exposition des banques burkinabè aux titres souverains reste un risque de concentration au sein du système bancaire. Le secteur de la microfinance ne pose pas de risque majeur pour la stabilité financière, mais, avec environ 1,8 million de clients en juin 2023, ses vulnérabilités et faiblesses pourraient miner la confiance dans les institutions financières en général.

**Crédit au secteur privé**  
**FIGURE 1.7**

(a) Le crédit au secteur privé a ralenti dans le contexte d'une croissance du PIB globalement faible



Source : Gouvernement du Burkina Faso, estimations de la Banque mondiale et du FMI.

**La pauvreté a augmenté entre 2018/19 et 2021/22 en raison de l'insécurité et de l'inflation élevée, et la situation humanitaire est critique.**

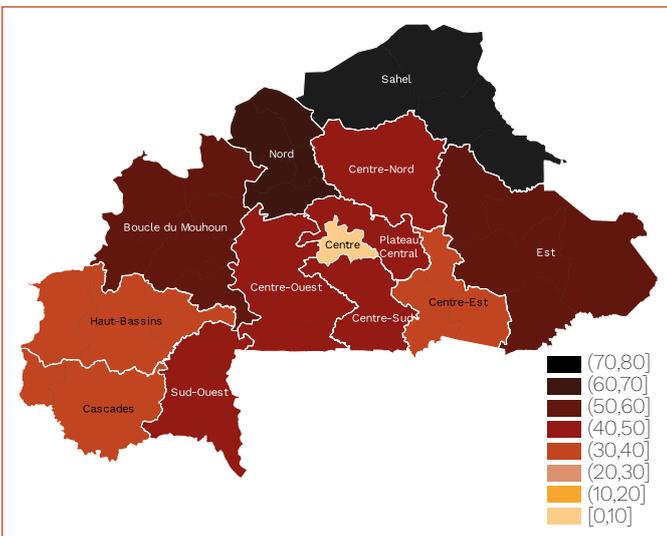
La pauvreté telle que mesurée par le taux de pauvreté national a augmenté à 43,2 % en 2021/22 avec une augmentation spectaculaire dans la région du Sahel du Burkina Faso, et une concentration de personnes pauvres dans le Nord. Au niveau national, le taux de pauvreté a augmenté de 1,8 point de pourcentage depuis 2018/19. Le taux de pauvreté dans la région du Sahel (qui représente plus de 40 % des victimes enregistrées en 2022) a augmenté de façon spectaculaire, passant de 44,2 à 76,1 %, devenant de loin la région la plus pauvre (Figure 1.8a et Figure 1.8c). Les données sur la sécurité alimentaire indiquent une crise dans cette région qui a commencé en 2022 et n'a fait que s'aggraver depuis, la région se trouvant actuellement dans une situation de crise ou d'urgence en matière de sécurité alimentaire. Compte tenu de la faible population du Sahel, la population pauvre la plus importante se trouve dans les régions plus peuplées situées juste au sud, qui ont également connu une augmentation de l'insécurité : Boucle du

Mouhoun, Nord, Centre-Nord et Est (Figure 1.8b).

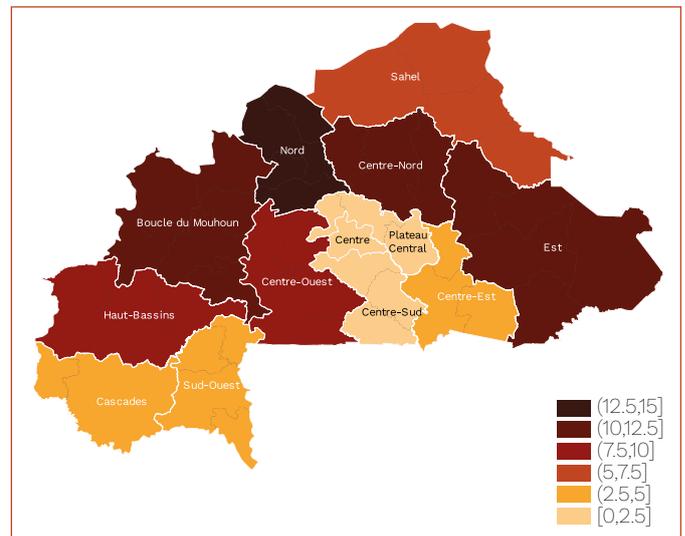
Les taux de pauvreté ont augmenté davantage dans les zones urbaines, en particulier à Ouagadougou, mais la pauvreté reste un phénomène essentiellement rural. La pauvreté a augmenté de 4,3 points de pourcentage à Ouagadougou (de 2,9 à 7,2 %) contre une augmentation de 2,1 points de pourcentage dans les autres zones urbaines (de 22,4 à 24,5 %) et de 1,6 point de pourcentage dans les zones rurales (de 51,1 à 52,7 %). L'augmentation de la pauvreté dans les zones urbaines est très probablement due à l'inflation élevée, en particulier à l'inflation des prix des denrées alimentaires. Pour les populations pauvres de Ouagadougou et des autres zones urbaines, les achats de produits alimentaires représentent respectivement 43 et 36 % de la consommation totale, alors que ce pourcentage n'est que de 29 % pour les populations pauvres des zones rurales qui dépendent également de leur propre production. Malgré cela, la pauvreté reste beaucoup plus élevée dans les zones rurales où vivent près de 90 % des pauvres<sup>8</sup>.

**FIGURE 1.8** Pauvreté et situation humanitaire

(a) La pauvreté est la plus élevée dans la région du Sahel du Burkina Faso et la plus faible dans la région du Centre

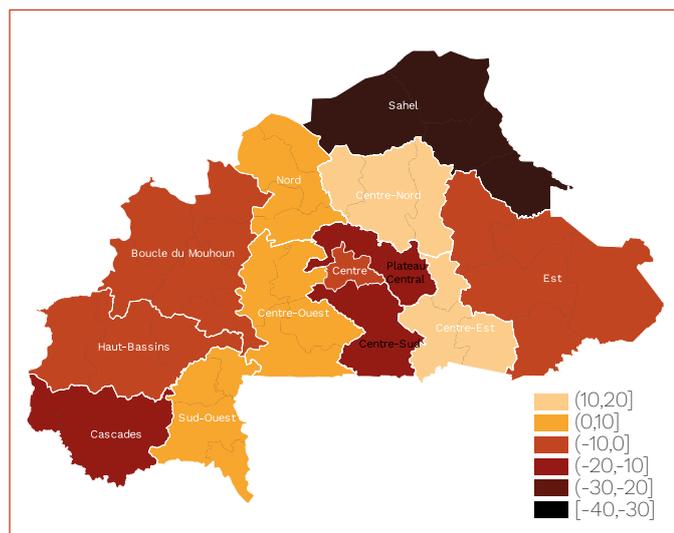


(b) Le plus grand nombre de pauvres se trouve dans une bande allant de la Boucle du Mouhoun à l'Est

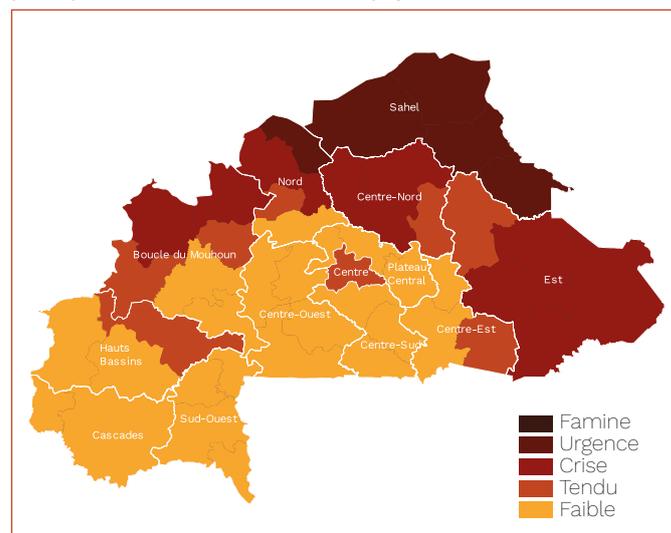


<sup>8</sup> Voir Groupe de la Banque mondiale (à paraître). Mise à jour sur la pauvreté et l'équité au Burkina Faso.

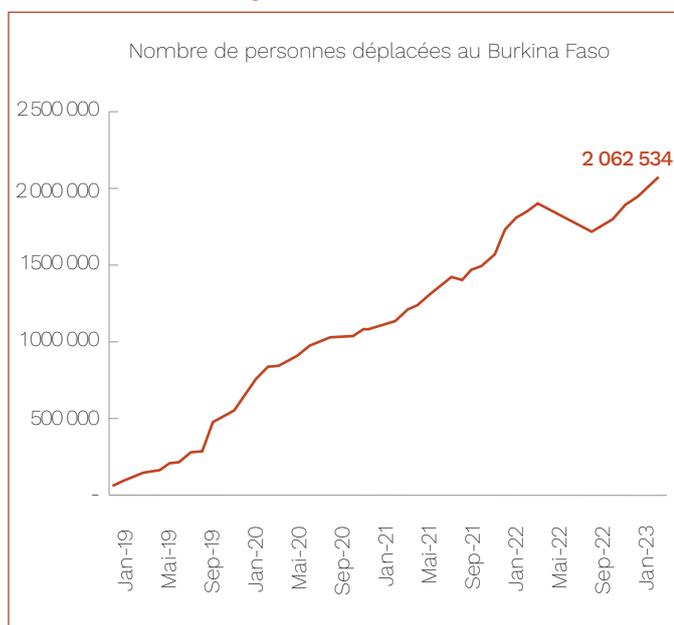
(c) La pauvreté a le plus augmenté dans la région du Sahel, au Burkina Faso.



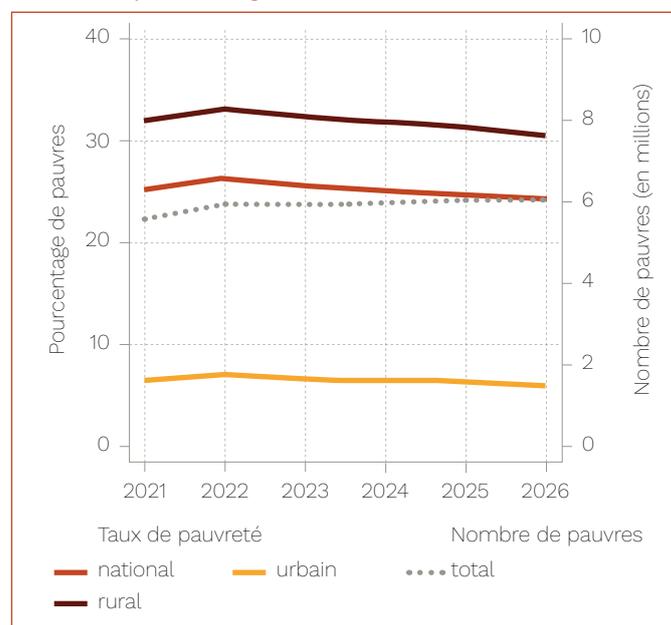
(d) L'insécurité alimentaire de février à mai 2024 devrait toucher principalement le nord et l'est du pays.



(e) Le nombre de personnes déplacées dans le pays a dépassé les deux millions, atteignant ainsi de nouveaux sommets



(f) Le taux de pauvreté devrait diminuer légèrement, mais le nombre de pauvres augmenter



Source : Gouvernement du Burkina Faso, HCR, estimations de la Banque mondiale ; FEWS NET (a), (b) et (c). Taux de pauvreté au niveau national, données réelles de l'enquête EHCVM1 (2018/19) et EHCVM2 (2021/22). (f) Prévisions actuelles et prévisions de la pauvreté au seuil international de pauvreté (2,15 USD par personne et par jour en PPA 2017).

**Globalement, 1,1 million de Burkinabè supplémentaires sont tombés dans la pauvreté entre 2018/19 et 2021/22, bien que les inégalités aient légèrement diminué.** Le niveau de consommation a connu la plus forte baisse parmi les ménages aux revenus les plus élevés dans les zones urbaines (Figure 1.8e), ce qui a entraîné une diminution des inégalités. L'indice de Gini est ainsi passé de 38,6 à 36,1. Le seul groupe de ménages qui a vu sa consommation augmenter est celui des ménages les plus riches des zones rurales. Avec une inflation beaucoup plus faible

en 2023, le taux de pauvreté devrait s'être stabilisé par rapport à 2022.

**La situation humanitaire au Burkina Faso reste critique, avec plus de 2 millions de personnes déplacées à l'intérieur du pays à mars 2023, contre 1,7 million en septembre 2022.** La présence de personnes déplacées à l'intérieur du pays entraîne une pression supplémentaire sur les communautés d'accueil, à la fois en termes d'approvisionnement alimentaire et d'infrastructures essentielles, comme l'eau. En outre, 4 millions de personnes

ont été affectées par la fermeture de 416 centres de santé et plus de 800 000 enfants par la fermeture de 5 330 écoles<sup>9</sup>.

**Le Burkina Faso est confronté à une insécurité alimentaire grave, avec environ 2,3 millions de personnes en phase de crise ou d'urgence** (Figure 1.8d)<sup>10</sup>. Si les disponibilités céréalières se sont améliorées grâce aux nouvelles récoltes, le niveau de l'offre reste inférieur à celui de 2022, avec des déficits d'approvisionnement importants observés dans les zones touchées par les conflits. L'insécurité le long des routes a perturbé l'accès aux marchés pour les producteurs comme pour les consommateurs. En effet,

l'acheminement des denrées alimentaires des zones de production de l'ouest vers les régions déficitaires du nord dépend des convois militaires, qui accusent souvent de longs retards. Dans les zones sous blocus, comme la ville de Djibo, les délais d'approvisionnement peuvent varier de 3 à 5 mois. La situation est particulièrement grave dans les régions du Centre-Nord, du Nord et du Sahel, où plus de 60 % des ménages ne sont pas en mesure de couvrir leurs besoins alimentaires à partir de leur propre production. L'accès à la nourriture devrait se détériorer pendant la période de soudure de 2024 dans les zones touchées par l'insécurité et avec une forte présence de personnes déplacées.

## 1.2 Perspectives économiques et de pauvreté

**Tant que les risques qui pèsent sur l'économie burkinabè se concrétisent, il est peu probable que la croissance retrouve son niveau d'avant la crise de Covid-19.**

**Les perspectives sont étroitement liées aux conditions de sécurité.** En supposant que la situation sécuritaire ne se détériore pas davantage ou ne s'améliore pas, la croissance pourrait reprendre lentement

et atteindre une moyenne de 4 % (1,5 % par habitant) entre 2024 et 2026 (Figure 1.1a). Cette projection s'appuie sur les tendances observées en 2023, où les performances de secteurs clés tels que l'exploitation minière et l'agriculture ont été fortement influencées par le niveau de sécurité sur les sites miniers et l'accessibilité des régions rurales. Cette projection inclut les impacts légèrement négatifs attendus sur la croissance d'un retrait ordonné de la CEDEAO, qui suppose que les accords commerciaux et de transit soient mis en place et que la libre circulation des biens, des services et des personnes soit maintenue, limitant ainsi les impacts liés à des coûts commerciaux plus élevés (nouveaux droits de douane) et à un commerce plus faible avec les pays de la CEDEAO non membres de l'UEMOA, à des primes de risque plus élevées pour les investisseurs et à des coûts de financement régionaux accrus.

**La croissance devrait être généralisée et augmenter progressivement pour atteindre 4,2 % (1,7 % par habitant) d'ici 2026, ce qui reste bien en deçà de la moyenne de 5,7 % atteinte entre 2011 et 2019.** Le secteur des services

<sup>9</sup> Source : Commission européenne : Commission européenne : Centre de coordination des interventions d'urgence : <https://erc-portal.jrc.ec.europa.eu/API/ERCC/Maps/DownloadPublicMap?fileN=MainFile&forceDownload=False&contentItemID=4817>

<sup>10</sup> L'échelle d'insécurité alimentaire aiguë du CIP est organisée en cinq phases de gravité (phase 1 : minime/absente ; phase 2 : stressée ; phase 3 : crise ; phase 4 : urgence ; et phase 5 : catastrophe/famine). Les personnes considérées comme étant confrontées à une insécurité alimentaire grave sont celles classées dans la phase 3 ou pire. En phase 3 (crise), les ménages : (i) présentent des écarts de consommation alimentaire qui se traduisent par une malnutrition aiguë élevée ou supérieure à la normale ; ou (ii) sont marginalement en mesure de satisfaire les besoins alimentaires minimaux, mais uniquement en épuisant les moyens de subsistance essentiels ou en adoptant des stratégies de gestion de crise. Dans la phase 4 (urgence), les ménages : (i) présentent d'importants déficits de consommation alimentaire qui se traduisent par une malnutrition aiguë très élevée et une surmortalité ; ou (ii) sont en mesure d'atténuer ces importants déficits de consommation alimentaire, mais uniquement en recourant à des stratégies de subsistance d'urgence et à la liquidation de leurs actifs. Dans la phase 5 (famine), les ménages souffrent d'un manque extrême de nourriture et/ou d'autres besoins de base, même après avoir utilisé toutes les stratégies de survie. La famine, la mort, le dénuement et des niveaux de malnutrition aiguë extrêmement critiques sont évidents. (Pour être classée dans la catégorie «famine», une région doit présenter des niveaux extrêmement critiques de malnutrition aiguë et de mortalité).

devrait contribuer à hauteur d'environ 2 points de pourcentage à la croissance annuelle du PIB, car il absorbe davantage de main-d'œuvre dans les services privés peu qualifiés et dans le secteur public. Un assainissement budgétaire rapide pourrait toutefois freiner la croissance des services de l'administration publique. Le secteur secondaire devrait contribuer à la croissance du PIB à hauteur de moins d'un point de pourcentage (Figure 1.2a). Le rebond du secteur minier pourrait se poursuivre comme observé au troisième trimestre 2023, avec une production d'or de 14,4 tonnes, soit seulement 14 % de moins que la moyenne trimestrielle de 16,8 tonnes, lors de l'année record 2021 (Figure 1.1d). Toutefois, la sortie de la zone de libre-échange de la CEDEAO pourrait peser sur l'industrie manufacturière en raison de l'augmentation du coût des intrants importés. Dominée par l'agriculture de subsistance pour répondre à la demande d'une population en constante augmentation (de 2,5 % par an), la production agricole continuera à dépendre des précipitations et du climat<sup>11</sup>.

**La combinaison d'une consommation privée robuste et d'un investissement plus dynamique devrait être le principal moteur de la demande au cours de la période 2024-26, à mesure que le secteur public se rétrécit.** La consommation privée devrait contribuer à la croissance du PIB à hauteur de 2,3 points de pourcentage en moyenne sur la période, grâce à la croissance démographique, à la baisse de l'inflation et au retour à des rendements agricoles moyens. Dans le même temps, l'investissement privé pourrait prendre de l'ampleur, avec une contribution annuelle moyenne attendue de 1,5 point de pourcentage (Figure 1.2b). Cette évolution devrait être alimentée par les réformes gouvernementales dans les secteurs de l'énergie et des mines, ainsi que par l'amélioration de l'environnement des entreprises, qui pourrait compenser les primes de risque plus élevées des

investisseurs dues au retrait de la CEDEAO. Le soutien du secteur public à l'économie devrait diminuer si le gouvernement reste engagé dans l'assainissement budgétaire. La consommation publique devrait donc augmenter à un rythme plus modéré. Les investissements publics pourraient également être limités en raison d'une diminution du soutien des donateurs bilatéraux et de l'augmentation des coûts de financement régionaux.

**Malgré une augmentation prévue de la croissance des exportations, grâce à une reprise du secteur minier, les échanges commerciaux devraient contribuer négativement à la croissance du PIB.** Cela s'explique en grande partie par la dépendance persistante du pays à l'égard des importations de biens de consommation et de biens intermédiaires. Le déficit de la balance courante devrait tout de même se réduire progressivement pour atteindre environ 3,7 % d'ici à 2026, à mesure que les conditions d'exportation s'améliorent dans un contexte de prix de l'or toujours élevés et que les importations profitent d'une baisse des prix internationaux du pétrole.

**En s'engageant à assainir les finances publiques et à investir pour stimuler la croissance, la dette publique resterait soutenable, en l'absence de chocs majeurs.**

**Alors que le gouvernement s'est engagé à assainir progressivement les finances publiques pour atteindre l'objectif de 3 % du PIB fixé par l'UEMOA, le déficit devrait rester supérieur à cet objectif à moyen terme.** Le solde budgétaire est projeté à 5,6 % du PIB pour 2024 et devrait se réduire à 4,7 % en 2025, puis à 4,4 % en 2026 (Figure 1.4a). La trajectoire de consolidation budgétaire est réalisable, même avec les pressions accrues sur les dépenses rendues nécessaires par les crises sécuritaire, humanitaire et alimentaire, si le Burkina Faso parvient à renforcer davantage la mobilisation des ressources intérieures (Figure 1.4d). La stratégie de rééquilibrage des finances

<sup>11</sup> Pour plus d'informations sur les scénarios de croissance, voir Pajank, D., K. Abalo et J. Porte (2023). *Mémoire économique pays pour le Burkina Faso : Rendre la croissance plus efficace, durable et inclusive*. Washington, DC : Groupe de la Banque mondiale.

publiques comprend la réduction de la masse salariale publique en proportion des recettes fiscales, la réduction des transferts aux entreprises publiques, et l'amélioration des efforts de recouvrement des impôts nationaux, ce qui inclut une réduction des exonérations fiscales pour le secteur minier et d'autres secteurs<sup>12</sup>.

### **Le ratio de la dette publique rapportée au PIB devrait se stabiliser et rester viable.**

Il devrait culminer à 65,4 % du PIB à la fin de 2025, avant de redescendre légèrement à 63,2 % en 2026 (Figure 1.5a). La dette extérieure et la dette publique resteront viables. Le financement du déficit restera coûteux, mais l'accès accru au financement concessionnel, dont le financement climat, pourrait atténuer la pression financière. Cependant, des vulnérabilités clés pourraient avoir un impact sur la viabilité de la dette, notamment les dépenses urgentes liées à la situation humanitaire et la sécurité alimentaire, les dépenses substantielles liées à la sécurité, les risques de refinancement accrus en raison de la réduction du soutien des bailleurs, la dépendance croissante à l'égard des marchés obligataires régionaux et un profil d'exportation qui est non seulement peu diversifié, mais aussi très sensible aux fluctuations des prix extérieurs.

### **L'inflation devrait rester faible, dans l'hypothèse d'un retrait ordonné de la CEDEAO avec des retombées minimales sur le commerce dans l'UEMOA.**

#### **L'inflation devrait rester dans la fourchette cible de la BCEAO de 1 à 3 % au cours de la période 2024-2026.**

Après une période de volatilité, l'inflation globale devrait s'établir en moyenne à 2,5 % dans l'horizon de prévision. Cette prévision repose sur l'hypothèse d'une hausse des coûts d'importation liée aux échanges avec les pays de la CEDEAO non membres de l'UEMOA (qui sont limités), avec des retombées minimales sur les

importations en provenance des États membres de l'UEMOA. Malgré le retour à la stabilité, les niveaux de prix, en particulier pour les biens essentiels, devraient rester élevés par rapport à la période pré-2022, ce qui représente un défi persistant pour les populations les plus vulnérables sur le plan économique (voir chapitre 2).

### **La pauvreté devrait rester stable, avec des risques de dégradation.**

#### **La pauvreté devrait rester inchangée à moyen terme.**

L'inflation devrait rester inférieure à 3 %, ce qui éliminera une contrainte majeure pour les ménages. La croissance réelle par habitant dans l'agriculture, qui représente 71 % du revenu des ménages pauvres, devrait être inférieure à 2 points de pourcentage, ce qui n'est pas suffisant pour réduire la pauvreté de manière substantielle. En utilisant les estimations modélisées de l'extrême pauvreté au seuil international (2,15 dollars par personne et par jour), la pauvreté devrait diminuer, passant de 25,6 % en 2023 à 24,2 % en 2026, la pauvreté rurale diminuant un peu plus et continuant à réduire légèrement l'écart entre les zones urbaines et rurales. Cette diminution des taux de pauvreté n'est pas suffisante pour compenser la croissance démographique, et le nombre de personnes extrêmement pauvres devrait passer de 6,0 millions en 2023 à 6,1 millions en 2026.

#### **L'insécurité, des chocs de prix supplémentaires et des conditions climatiques défavorables pourraient compromettre la diminution attendue de la pauvreté.**

Les ménages des marchés ruraux restent très vulnérables aux chocs climatiques et à la perte d'accès aux marchés. Les ménages des zones urbaines sont vulnérables aux chocs sur les prix des denrées alimentaires, qui peuvent être provoqués par des événements et les marchés, au niveau international ou local. Le succès du gouvernement à rétablir la sécurité, à permettre à certaines personnes déplacées de rentrer chez elles et de reprendre leurs activités productives et à rétablir le fonctionnement des transports

<sup>12</sup> Pour plus d'informations sur l'analyse fiscale, se référer à Banque mondiale (2023a). *Revue des dépenses et recettes publiques du Burkina Faso : Réformes fiscales pour la résilience*. Banque mondiale. <https://doi.org/10.1596/38468>.

et des marchés à l'intérieur du pays sera déterminant. Ces années de troubles auront cependant un effet durable sur les efforts de réduction de la pauvreté en raison de la destruction des biens, de l'interruption de l'éducation (en raison du Covid-19, des fermetures d'écoles liées à l'insécurité et des déplacements de population) et potentiellement d'une redistribution à long terme de la population à l'intérieur du pays.

***Avec l'annonce de la sortie de la CEDEAO, les risques se sont encore détériorés et les actions du gouvernement seront importantes afin d'améliorer les perspectives.***

**Les perspectives restent soumises à l'incertitude concernant la dynamique régionale ainsi que les risques de détérioration découlant de l'insécurité, de l'instabilité politique, des chocs climatiques et des chocs sur les termes de l'échange.** Un retrait de la CEDEAO qui ne serait encadré que par des accords lacunaires aggraverait les perturbations dans le transport, le transit et la libre circulation des biens, des services, des capitaux et de la main-d'œuvre, ainsi que des retombées sur le commerce de l'UEMOA qui auraient des répercussions négatives plus larges. La matérialisation de nouvelles opportunités commerciales atténuerait ces impacts adverses.

L'incertitude accrue en matière de politique économique pourrait entraîner une hausse des coûts de financement dans la région, et la BCEAO pourrait être amenée à poursuivre le resserrement monétaire en 2024 pour maîtriser l'inflation. Un resserrement de l'accès au financement pourrait conduire à des coupes dans les dépenses publiques qui affecteraient les investissements porteurs de croissance, alors que les pressions pour des dépenses de sécurité augmentent.

**Des options politiques sont disponibles pour renforcer la viabilité macrobudgétaire du Burkina Faso et ainsi améliorer les perspectives économiques et de pauvreté du pays (Tableau E.2).** Par exemple, à court terme, des réformes de la politique et de l'administration fiscales peuvent être mises en œuvre pour améliorer l'efficacité de la mobilisation des recettes. Il sera également important de prendre des mesures pour atténuer les effets négatifs du retrait de la CEDEAO et minimiser les retombées sur le commerce de l'UEMOA. À moyen terme, les postes de dépenses élevés tels que la masse salariale publique et les subventions pourraient être abordés afin d'améliorer les performances de la politique de dépenses. D'autres réformes sont possibles pour rendre la croissance économique plus efficace, plus durable et plus inclusive<sup>13</sup>.

<sup>13</sup> Voir Pajank, D., K. Abalo et J. Porte (2023). *Mémoire économique pays pour le Burkina Faso : Rendre la croissance plus efficace, durable et inclusive*. Washington, DC : Groupe de la Banque mondiale.

Cet encadré examine les liens régionaux existants, présente les principaux canaux de transmission potentiels et les impacts économiques attendus du retrait, et met en évidence ses risques ainsi que des opportunités. Il s'agit d'analyses préliminaires basées sur des scénarios et des hypothèses, qui devront être mises à jour en fonction de l'évolution de la situation, par exemple lorsque des accords commerciaux bilatéraux auront été négociés et des tarifs extérieurs fixés.

**Le Burkina Faso, le Mali et le Niger sont membres de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO)<sup>14</sup> depuis 1975** et de l'Union économique et monétaire ouest-africaine (UEMOA) depuis 1994. La CEDEAO a un programme ambitieux d'intégration économique régionale qui promeut la libre circulation des personnes, des biens, des capitaux et des services. Les instruments clés comprennent le passeport de la CEDEAO, une zone de libre-échange (ZLE) avec un tarif extérieur commun (TEC), un régime de transport et de transit, et des projets d'intégration régionale tels que le Pool énergétique ouest-africain (WAPP). L'UEMOA partage un programme d'intégration économique complémentaire (elle dispose également d'une zone de libre-échange avec un TEC aligné sur celui de la CEDEAO). En outre, les États membres de l'UEMOA forment une union monétaire avec une banque centrale régionale (BCEAO), une politique monétaire et une monnaie communes. Le marché obligataire de l'UEMOA est une source essentielle de financement pour les États membres, dont le Mali et le Burkina Faso.

**Le 28 janvier 2024, dans un communiqué commun, les trois pays ont annoncé leur retrait immédiat de la CEDEAO.** Selon le traité révisé de la CEDEAO, une période de notification d'un an est nécessaire pour quitter la CEDEAO. Lors du sommet des chefs d'État de la CEDEAO qui s'est tenu le 24 février 2024, la CEDEAO a levé toutes les sanctions à l'encontre du Niger, a appelé à l'unité et les trois pays à reconsidérer leur décision<sup>15</sup>. Les trois pays restent membres de l'UEMOA.

#### **Les liens socio-économiques existants entre les trois pays et le reste de la CEDEAO (Figure 1.9 à 1.12) :**

**Les avantages potentiels de l'appartenance à une communauté économique plus large sont significatifs pour les trois pays, plus petits et enclavés.** Le Burkina Faso, le Mali et le Niger font partie des États membres de la CEDEAO à faible revenu, représentant environ 8 % du PIB mais 17 % de la population. Pour ces trois pays, les principaux liens socio-économiques sont les importations en provenance de la CEDEAO, les corridors de transit terrestre et les 3 millions de membres de la diaspora résidant dans la région :

■ **Le niveau du commerce formel intra-CEDEAO est inférieur à celui des autres zones économiques régionales** - seulement 8 % du commerce total est intra-régional comparé à 18 % pour la Communauté de l'Afrique de l'Est et 20 % pour la Communauté de développement de l'Afrique australe. Moins de 5 % des exportations formelles du Burkina Faso, du Mali et du Niger<sup>16</sup> sont destinées à la CEDEAO, car les exportations sont dominées par l'or (70-95 % des exportations totales en valeur) et d'autres produits extractifs vers des pays en dehors de la CEDEAO (Figure 1.9).

■ **Cependant, plus d'un tiers (37 %) des importations de marchandises des trois pays proviennent de la CEDEAO<sup>17</sup>** - en particulier, les produits alimentaires et les carburants de la Côte d'Ivoire, du Sénégal et du Nigeria. Sur ce total, le Mali et le Burkina Faso importent principalement d'autres pays de l'UEMOA, tandis que le Niger importe également de manière significative du Nigeria (Figure 1.9).

■ **En outre, une grande partie de la demande intérieure d'électricité était satisfaite par des importations régionales.** Le Burkina Faso depuis le Ghana, le Mali depuis la Côte d'Ivoire et le Niger depuis le Nigeria, fournissent de l'électricité à un coût inférieur à celui de la production nationale. Cependant, ces importations régionales d'énergie sont perturbées depuis 2023, ce qui contribue aux pénuries d'électricité et à l'aggravation des déficits financiers du secteur (Figure 1.10)<sup>18</sup>.

■ **Au-delà du commerce direct, les corridors de transit terrestre dans la région de la CEDEAO sont essentiels pour que les trois pays enclavés puissent se connecter aux autres pays de la région et aux ports côtiers de la région (Dakar, Abidjan, Lomé, Cotonou, Tema) pour les importations en provenance du reste du monde (Figure 1.11)<sup>19</sup>.**

<sup>14</sup> Adhésion à la CEDEAO en janvier 2024 : 15 pays, dont 8 font également partie de l'UEMOA (Bénin, Burkina Faso, Guinée-Bissau, Côte d'Ivoire, Mali, Niger, Sénégal et Togo) et 7 ne font pas partie de l'UEMOA (Cabo Verde, Gambie, Ghana, Guinée, Liberia, Nigeria et Sierra Leone).

<sup>15</sup> CEDEAO (2024). Sommet extraordinaire de l'Autorité des chefs d'État et de gouvernement de la CEDEAO sur la situation politique, de paix et de sécurité dans la région. [https://www.ecowas.int/wp-content/uploads/2024/02/EXT-ORD-SUMMIT-FINAL-COMMUNIQUE-ENGLISH-\\_240225\\_160529.pdf](https://www.ecowas.int/wp-content/uploads/2024/02/EXT-ORD-SUMMIT-FINAL-COMMUNIQUE-ENGLISH-_240225_160529.pdf)

<sup>16</sup> Les exportations informelles ne sont pas prises en compte dans les données, y compris, par exemple, les exportations de produits agricoles et de bétail du Niger vers le Nigeria.

<sup>17</sup> Les importations pourraient refléter l'intégration du commerce des services, où les marchandises provenant de l'extérieur de la CEDEAO sont importées par les pays côtiers, souvent par des grossistes, qui les réexportent ensuite vers les trois pays.

<sup>18</sup> Les exportations d'électricité de la Côte d'Ivoire vers le Mali ont diminué de ~120 MW à ~10 MW actuellement en raison d'importants arriérés de paiement, ce qui contribue à la crise énergétique actuelle. Avant les sanctions de la CEDEAO, 70 % de la demande d'électricité du Niger était satisfaite par des importations en provenance du Nigeria ; le Niger a augmenté sa production thermique nationale (plus coûteuse) en réponse aux sanctions.

<sup>19</sup> Le Mali dépend principalement de Dakar, Sénégal, puis d'Abidjan, CIV. Le Niger utilise principalement Cotonou, Bénin. Le Burkina Faso utilise Lomé (Togo), Abidjan (CIV) et Tema (Ghana).

■ **Les flux de personnes sont substantiels et apportent d'importants transferts de fonds.** Les citoyens du Burkina Faso, du Mali et du Niger détenteurs du passeport unique de la CEDEAO voyagent sans visa et ont le droit de résider et de travailler dans la région. Environ 3 millions de membres de la diaspora (Burkina Faso : 1,6 million, Mali : 900 000, Niger : 400 000) résident dans la CEDEAO (principalement dans l'UEMOA, c'est-à-dire en Côte d'Ivoire, mais aussi au Nigeria), envoyant d'importants transferts de fonds qui soutiennent les équilibres extérieurs et les revenus des ménages (Figure 1.12). Les trois pays sont impliqués dans 21 % des échanges de transferts de fonds intra-CEDEAO (équivalant à environ 3,5 milliards USD).

### **Principaux canaux de transmission potentielles ; scénarios de retrait de la CEDEAO et impacts attendus**

**Compte tenu des liens socio-économiques, les principaux canaux de transmission potentiels de la sortie de la CEDEAO pour les trois pays sont les perturbations du commerce, du transit et des flux de personnes, ainsi que l'augmentation des primes de risque des investisseurs.**

■ **Flux commerciaux (importations) :** Des coûts d'importation plus élevés (en raison de nouveaux droits de douane et de barrières non commerciales réduiraient les importations (aliments et carburants) en provenance des pays de la CEDEAO non membres de l'UEMOA après la sortie de la zone de libre-échange de la CEDEAO. En théorie, le commerce avec les pays de l'UEMOA ne devrait pas être affecté par la sortie de la ZLE de la CEDEAO si la ZLE de l'UEMOA continue à bien fonctionner.

■ **Flux de transit :** Les perturbations des couloirs de transit terrestre réduiraient les échanges avec les autres pays de l'UEMOA et le reste du monde.

■ **Retombées sur le commerce régional de l'énergie** - non directement liées à l'appartenance à la CEDEAO<sup>20</sup>, mais susceptibles d'être influencées par des dynamiques régionales plus larges. La réduction des importations d'électricité augmenterait probablement le coût de l'énergie à court terme.

■ **Flux de personnes :** Perturbations de la libre circulation de ses citoyens dans la CEDEAO.

■ **Une incertitude politique accrue entraînerait une augmentation des primes de risque des investisseurs et, par conséquent, des coûts du financement régional de l'UEMOA.** Les rendements obligataires pour le Burkina étaient parmi les plus élevés de l'UEMOA avant l'annonce du retrait de la CEDEAO (bons du Trésor à 1 an à 8,71% et obligations à 3 ans à 9,08%). Les rendements obligataires en février et mars 2024 ont augmenté de manière significative ; ils se sont depuis modérés mais restent élevés.

**L'importance des canaux de transmission et les impacts attendus sur l'économie dépendront des modalités de sortie de la CEDEAO** et de l'existence de retombées sur le commerce de l'UEMOA et sur le commerce régional de l'énergie. Compte tenu des nombreuses incertitudes, deux scénarios stylisés ont été définis pour analyser les impacts potentiels sur les trois pays. Dans les deux scénarios, les trois pays restent dans l'UEMOA et il y a des perturbations minimales à la libre circulation des personnes étant donné le désir d'éviter des perturbations sociales importantes.

**SCÉNARIO 1 : Une sortie ordonnée de la CEDEAO avec des accords négociés qui minimisent les retombées sur l'UEMOA.** Ce scénario limiterait les impacts de la sortie de la zone de libre-échange de la CEDEAO avec des coûts commerciaux plus élevés et un commerce plus faible avec les États membres de la CEDEAO qui ne font pas partie de l'UEMOA. Les instruments de transport et de transit sont renégociés et/ou inclus dans de nouveaux accords bilatéraux. Les échanges avec les autres pays de l'UEMOA se font conformément à la ZLE de l'UEMOA. Les importations régionales d'énergie restent à leur niveau actuel - c'est-à-dire inférieur aux niveaux d'avant 2023 - car les trois pays cherchent à renforcer leur indépendance énergétique, ce qui a pour effet de maintenir les coûts de l'électricité à un niveau élevé à court terme. Des accords sont en place pour préserver l'exemption de visa et le droit de résider et de travailler pour ses citoyens dans toute la région de la CEDEAO. L'incertitude quant à la sortie et à ses conséquences entraîne une augmentation des primes de risque des investisseurs et des coûts de financement régionaux de l'UEMOA.

**Dans l'ensemble, la croissance annuelle du PIB pour 2024-2026 devrait être légèrement inférieure à la suite du retrait de la CEDEAO** (par rapport à un scénario contrefactuel sans sortie de la CEDEAO). Les impacts attendus du côté de la demande seraient une légère baisse des volumes d'importations en provenance des pays de la CEDEAO non membres de l'UEMOA, et une légère baisse des investissements privés et publics en raison des risques accrus et des coûts plus élevés du financement régional de l'UEMOA. L'inflation serait légèrement plus élevée en raison des coûts d'importation plus élevés. Du côté de l'offre, les secteurs de l'agriculture et des industries extractives ne seraient pas matériellement affectés par les perturbations des chaînes d'approvisionnement régionales, les exportations minières (or, uranium) et pétrolières se faisant en dehors de la CEDEAO par voie aérienne et par l'oléoduc du Bénin. En revanche, les secteurs de l'industrie manufacturière et des services seraient davantage touchés par les coûts plus élevés des intrants et de l'énergie importés, ainsi que par la baisse des volumes d'échanges.

<sup>20</sup> Alors que le WAPP est une institution de la CEDEAO, le commerce régional de l'énergie est régi par des accords bilatéraux d'achat d'électricité et des accords de services de transmission entre les pays commerçants.

**SCÉNARIO 2 : une sortie de la CEDEAO avec des accords lacunaires, qui entraîne des retombées substantielles sur l'UEMOA.** Dans ce scénario, les droits de douane et les barrières non tarifaires sur les importations en provenance des pays de la CEDEAO non membres de l'UEMOA seraient plus élevés que dans le scénario 1, ce qui pourrait augmenter les recettes douanières à court terme, mais réduirait considérablement les volumes d'importation. Les instruments de transport et de transit ne sont pas entièrement renégociés et/ou inclus dans les nouveaux accords bilatéraux, de sorte qu'il existe des lacunes importantes qui perturbent les flux commerciaux avec les pays de l'UEMOA et le reste du monde. Il pourrait également y avoir des frictions commerciales au sein de la ZLE de l'UEMOA (il est par exemple plus complexe d'utiliser le certificat d'origine de l'UEMOA que celui de la CEDEAO). L'indépendance énergétique est encore plus fortement recherchée, ce qui conduit à des importations régionales d'énergie inférieures aux niveaux actuels et à des coûts de l'électricité plus élevés à court terme. Les primes de risque des investisseurs et les coûts de financement régionaux augmentent davantage que dans le scénario 1. Toutefois, des accords sont en place pour préserver l'exemption de visa et le droit de résider et de travailler pour ses citoyens dans l'ensemble de la région de la CEDEAO.

**Dans l'ensemble, nous nous attendons à ce que les impacts négatifs sur la croissance du PIB pour 2024-2026 soient plus importants que dans le scénario 1, mais restent modérés.** Les impacts attendus du côté de la demande seraient plus importants que dans le scénario 1 en termes de réduction des importations (en provenance des pays de la CEDEAO membres et non membres de l'UEMOA), de réduction des niveaux d'investissements privés et publics, et d'impacts inflationnistes des importations.

**Le Niger pourrait subir des impacts plus importants que le Burkina Faso et le Mali** en raison de ses liens commerciaux plus forts avec les pays de la CEDEAO non membres de l'UEMOA (Nigeria) et des vulnérabilités macro-budgétaires résultant de sept mois de sanctions économiques et financières.

**Le fait que les impacts globaux attendus dans le cadre de ces deux scénarios ne soient que légèrement à modérément négatifs reflète la structure économique des trois pays :** l'importance de l'agriculture (principalement la production alimentaire nationale non commercialisable) et des secteurs extractifs, ainsi que les importants flux commerciaux informels dans la région, qui seront probablement moins affectés par la sortie de la zone de libre-échange de la CEDEAO.

#### Autres risques et opportunités

**Les impacts socio-économiques attendus seraient beaucoup plus importants si la sortie de la CEDEAO perturbait la libre circulation des personnes, avec un impact sur les millions de personnes de la diaspora et leurs flux d'envois de fonds.** *Le communiqué de la CEDEAO du 24 février 2024 souligne ce risque : «Le retrait affectera automatiquement le statut d'immigration des citoyens, car ils pourraient être obligés d'obtenir un visa pour voyager dans la région. Les citoyens pourraient ne plus être en mesure de résider ou de créer des entreprises dans le cadre des accords de la CEDEAO et pourraient être soumis à diverses lois nationales. Les trois pays cessent d'utiliser les passeports de la CEDEAO, la carte d'identité nationale biométrique de la CEDEAO et l'assurance automobile «ECOWAS Brown Card» à l'échelle de la région.*

**Les trois pays restent dans l'UEMOA ; cependant, la décision de sortir de la CEDEAO a créé une certaine incertitude.** Les analystes du marché considèrent une sortie de l'UEMOA comme un risque de faible probabilité<sup>21</sup>, mais qui aurait des conséquences beaucoup plus graves sur la croissance, l'inflation et les soldes extérieurs et budgétaires, étant donné les liens commerciaux plus forts avec les autres pays de l'UEMOA et parce que l'union monétaire fournit un point d'ancrage pour la stabilité macroéconomique (grâce à l'arrimage du franc CFA à l'euro, au volant de réserves extérieures mises en commun, et aux règles communes de stabilisation macroéconomique)<sup>22</sup>.

**Par conséquent, si les risques perçus d'une sortie de l'UEMOA sont accrus, cela pourrait encore augmenter les primes de risque des pays et les coûts de financement régionaux, même s'ils restent dans l'UEMOA.** Ce serait un défi sérieux à un moment où les besoins bruts de financement sont élevés.

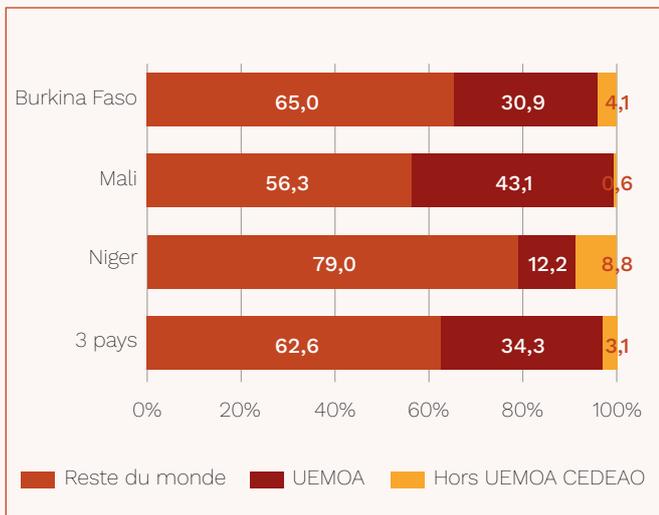
**Enfin, si la participation des trois pays aux programmes d'intégration régionale et aux efforts de facilitation des échanges est perturbée, les trois pays pourraient subir d'importantes répercussions à moyen et à long terme en termes «d'opportunités de développement manquées»** dans les domaines de l'énergie, des systèmes alimentaires, de la sécurité, du numérique et de la préparation aux pandémies.

<sup>21</sup> S&P Global Ratings (2024). Ce que le départ du Burkina Faso, du Mali et du Niger de la CEDEAO signifierait pour l'UEMOA. <https://www.spglobal.com/ratings/en/research/articles/240226-what-the-departure-of-burkina-faso-mali-and-niger-from-ecowas-would-mean-for-waemu-13004298>

<sup>22</sup> Les impacts potentiels sont difficiles à évaluer, bien que nous puissions noter la sortie précédente du Mali de l'union monétaire du FCFA en 1962, qui a entraîné une dévaluation de sa nouvelle monnaie, des déséquilibres macroéconomiques et une longue période de faible croissance. Le Mali a réintégré l'UMOA en 1984.

**Cependant, il existe également de nouvelles opportunités commerciales, par exemple l'intensification des relations commerciales bilatérales existantes ou l'établissement de nouvelles relations commerciales bilatérales, y compris avec des pays en dehors de la CEDEAO - déjà environ 2/3 des importations proviennent de l'extérieur de la CEDEAO - bien que ces opportunités puissent prendre du temps avant de se matérialiser pleinement, car de nouveaux accords commerciaux devront être négociés et de nouvelles routes commerciales/de transit mises en place.**

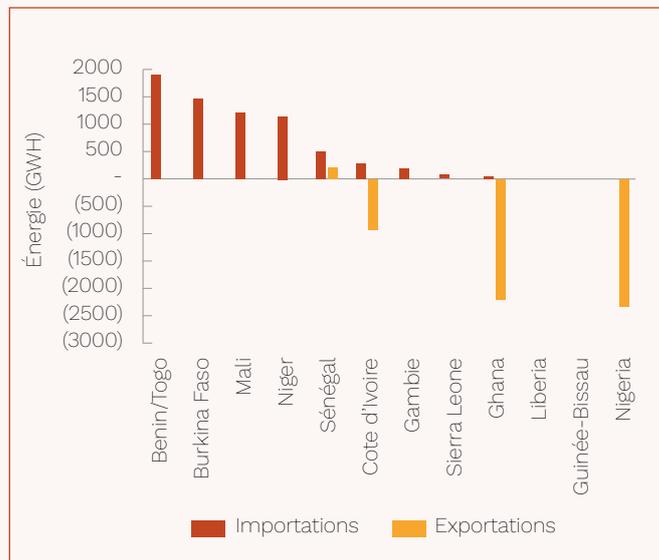
**FIGURE 1.9** Part des importations totales enregistrées en provenance du Reste du monde, de l'UEMOA et de la CEDEAO hors UEMOA



Source : UNCOMTRADE, 2024, à partir de statistiques commerciales miroirs, analyse du personnel de la BM.

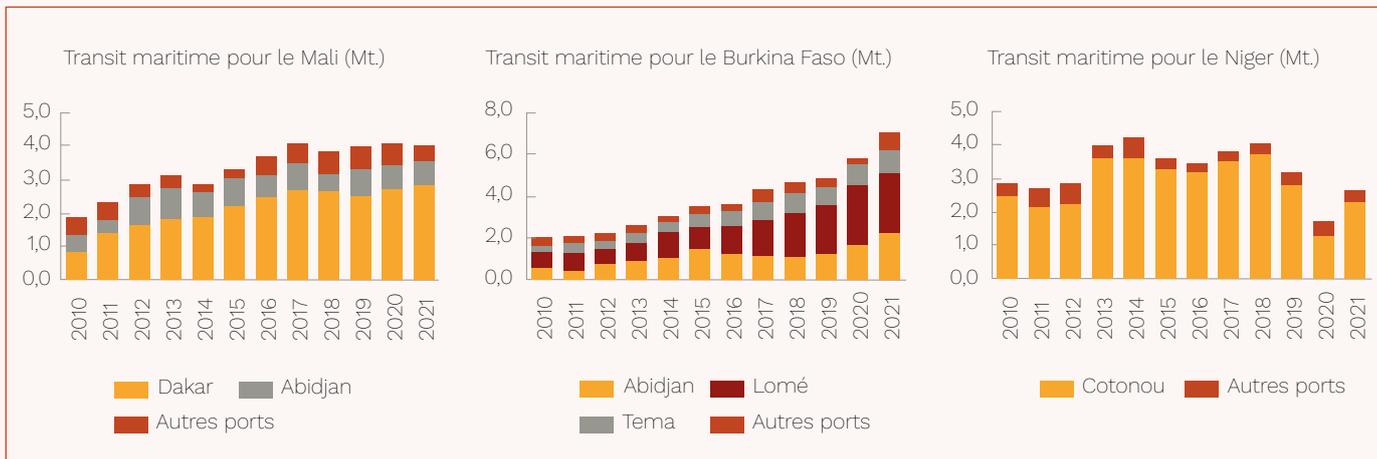
Note : Tous les chiffres sont des moyennes pour la période 2018-22. Les échanges portent sur les biens et excluent les importations d'électricité.

**FIGURE 1.10** Total de l'électricité importée et exportée au sein de la CEDEAO (réseau WAPP), 2022



Source : CEDEAO-WAPP, 2024.

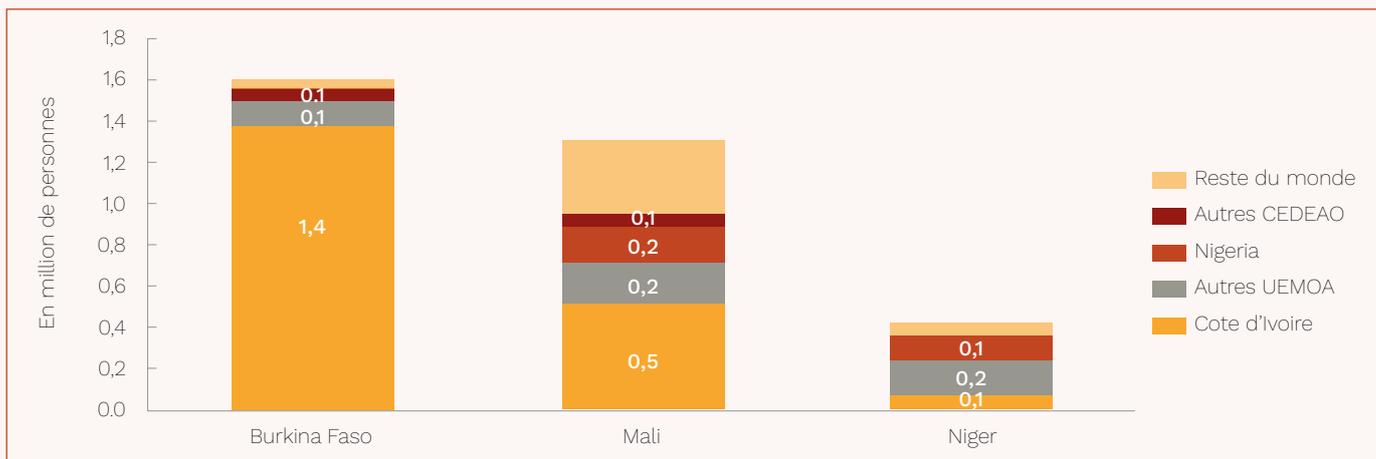
**FIGURE 1.11** Flux de transit : Transit maritime par port régional



Source : Autorités portuaires.

FIGURE 1.12

Flux de personnes : Nombre de membres de la diaspora du Burkina Faso, du Mali et du Niger par pays d'accueil



Source : <https://www.migrationdataportal.org/regional-data-overview/western-Africa>, analyse des services de la Banque mondiale.

# MAINTENIR L'ÉLAN DE RÉFORME DE L'ASSISTANCE SOCIALE

# 2

## 2.1 Tendances récentes de l'assistance sociale au Burkina Faso

**Avec des taux de pauvreté et de vulnérabilité croissants, de faibles niveaux de capital humain et des niveaux élevés de déplacement de la population, les ménages burkinabè ont plus que jamais besoin d'être protégés contre les différents chocs auxquels ils sont confrontés.** Au cours des dernières années, les ménages ont été exposés à des crises qui se chevauchent, notamment les déplacements massifs de population liés à la fragilité, les chocs climatiques, l'inflation des prix des denrées alimentaires et l'insécurité alimentaire croissante. L'assistance sociale, conçue pour aider les individus et les ménages à faire face à la pauvreté chronique, à l'indigence et à la vulnérabilité<sup>23</sup>, est un élément essentiel de la réponse du gouvernement visant à soutenir les

ménages au Burkina Faso, en particulier lorsqu'ils combinent les interventions pour s'attaquer de manière cohérente aux diverses contraintes auxquelles les ménages sont confrontés pour sortir de la pauvreté et de la vulnérabilité, et pour atteindre l'autonomisation économique.

**Le système burkinabè d'assistance sociale a fait d'importants progrès dans le renforcement des éléments clés nécessaires pour aider les ménages les plus pauvres et les plus vulnérables à relever les nombreux défis auxquels ils sont confrontés.**

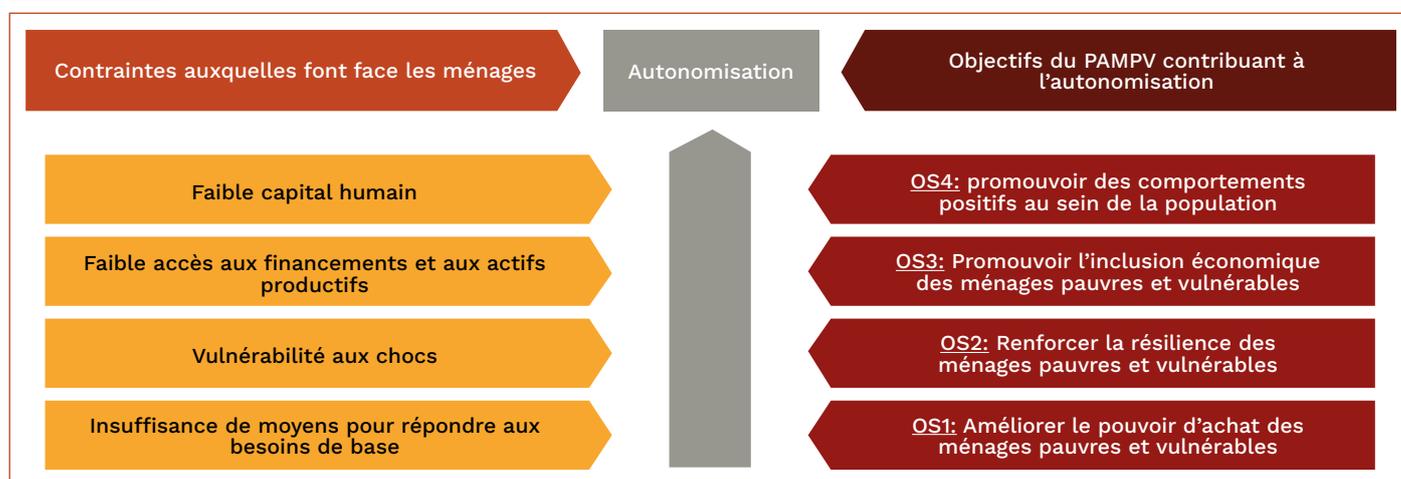
**Au cours des dernières années, le Burkina Faso a mis en place les éléments d'un système d'assistance sociale efficace, notamment à travers l'élaboration d'un programme phare national.** Le programme, appelé Programme d'appui à l'autonomisation économique des ménages pauvres et vulnérables

<sup>23</sup> L'assistance sociale est censée avoir pour objectif de réduire la pauvreté et les inégalités et comprend les pensions sociales, les transferts alimentaires et en nature, les programmes d'alimentation scolaire, les travaux publics, l'exonération des frais et les subventions ciblées, ainsi que d'autres interventions telles que les services sociaux et les programmes qui comprennent des transferts monétaires. Voir Groupe de la Banque mondiale (2018). L'état des filets de sécurité sociale 2018. Washington, D.C. : Banque mondiale. <http://hdl.handle.net/10986/29115>.

(Programme d'appui à l'autonomisation des ménages pauvres et vulnérables, PAMPV), a pour objectif de couvrir les 20 % les plus pauvres d'ici 2033. S'appuyant sur l'expérience acquise au cours des dernières années et s'appuyant sur les meilleures pratiques internationales, il est conçu comme un ensemble intégré d'interventions visant à permettre l'autonomisation économique à long terme de ses bénéficiaires : (i) un soutien régulier pour permettre aux ménages de lisser leur consommation et de libérer leurs capacités de production ; (ii) un soutien adapté aux chocs pour renforcer la capacité des ménages à faire face aux chocs ; (iii) des mesures d'inclusion économique<sup>24</sup> pour renforcer la capacité des ménages à générer des revenus de manière durable à long terme ; et (iv) des mesures visant à renforcer le capital humain et la cohésion sociale, telles que des formations et des activités de sensibilisation (voir Figure 2.1 pour le cadre conceptuel du PAMPV).

**En plus d'offrir un soutien modulaire pour répondre à de multiples contraintes, ce programme phare du gouvernement offre un mécanisme de rationalisation et de convergence dans le secteur.** Le programme offre un cadre global pour les interventions d'assistance sociale, tant pour le financement des bailleurs que pour le gouvernement, notamment en permettant aux partenaires de financer directement le programme ou d'aligner leurs interventions sur le programme, lorsqu'ils ne sont pas en mesure de le faire. Le programme contribue en outre à réduire la fragmentation, à accroître la couverture des filets de sécurité sociale et à renforcer le leadership du gouvernement face à la multitude d'acteurs dans le secteur.

**FIGURE 2.1** Le Programme d'appui à l'autonomisation économique des ménages pauvres et vulnérables



Source: Ministère de la Solidarité, de l'Action humanitaire, de la Réconciliation Nationale, du Genre et de la Famille (2023).

<sup>24</sup> Le terme « inclusion économique » est souvent utilisé de manière interchangeable avec les termes « inclusion productive » et « graduation ».

Outre le PAMPV, le registre social représente le deuxième pilier du système gouvernemental. Le registre social est un instrument essentiel pour l'identification plus efficace et transparente des pauvres et des personnes vulnérables en tant que bénéficiaires potentiels des interventions d'assistance sociale, y compris le PAMPV. Le Registre Social Unique (RSU) a été déployé dans les zones rurales de deux régions pilotes et couvrait, en février 2024, 143 907 ménages pauvres et vulnérables (environ 27 % des ménages des deux régions)<sup>25</sup>. Son déploiement progressif dans d'autres régions, prévu au cours des prochaines années, devrait permettre de couvrir environ 1,7 million de ménages au Burkina Faso – c'est-à-dire tous les ménages en situation d'extrême pauvreté et de pauvreté moins sévère. Outre l'amélioration de la sélection des bénéficiaires par chaque programme à un coût réduit, l'existence d'un instrument commun à l'ensemble du secteur permet d'améliorer la coordination et de réduire les doublons.

**Les réformes en cours contribueront à améliorer l'efficacité des dépenses d'assistance sociale et, partant, à renforcer la capacité du système à réduire la pauvreté et la vulnérabilité<sup>26</sup>.**

<sup>25</sup> La collecte de données dans les zones urbaines des deux régions était en cours au moment de la rédaction de ce rapport. Dans l'ensemble, le RSU couvrira la quasi-totalité des ménages pauvres des deux régions. Données sur les ménages du recensement de 2019. Taux de pauvreté de l'Enquête Harmonisée sur les Conditions de Vie des Ménages 2021 – EHCVM.

<sup>26</sup> Une brève note sur la méthodologie : la classification des dépenses de protection sociale suit celle appliquée par la base de données Atlas des Indicateurs de Résilience et d'Équité de la Protection Sociale (ASPIRE) de la Banque mondiale (<https://www.worldbank.org/en/data/datatopics/aspire>). Conformément à la méthodologie appliquée par ASPIRE, la performance des programmes de protection sociale est mesurée à l'aide des indicateurs suivants : « dépenses » indiquant le budget du programme respectif (tel que fourni par les données administratives) ; « couverture » indiquant le pourcentage de la population ou d'un groupe de population donné qui bénéficie d'un programme de protection sociale donné (sur la base de la dernière enquête auprès des ménages disponible) ; et « l'incidence des bénéficiaires et des prestations », qui indique quel segment de la population reçoit les prestations du programme (d'après l'enquête auprès des ménages). Étant donné que les programmes de filets de sécurité sociale sont par définition destinés à aider les individus et les ménages à faire face à la pauvreté chronique, au dénuement et à la vulnérabilité et, par conséquent, à cibler les pauvres et les personnes vulnérables, l'« incidence bénéficiaire/prestation » peut être interprétée comme une précision du ciblage. Les données sur les niveaux de prestations ne sont pas disponibles pour tous les programmes dans les données de l'enquête et, par conséquent, l'impact des programmes sur la pauvreté et les inégalités ne figure pas dans l'analyse. Des informations fiables sur l'impact sur la pauvreté et les inégalités en tant qu'autres résultats (santé, éducation, comportement d'épargne, offre de main-d'œuvre, etc.) nécessiteraient des évaluations d'impact rigoureuses et ne peuvent être obtenues à partir des seules données administratives et des ménages.

**Les dépenses d'assistance sociale représentent environ 2,6 % du PIB et seraient théoriquement suffisantes pour réduire de moitié l'écart de pauvreté.**

Les dépenses globales de protection sociale au Burkina Faso s'élevaient à 4 % du PIB en 2020<sup>27</sup>, avec environ 2,6 % du PIB, soit environ 284 milliards de FCFA (~500 millions de dollars) consacrés à l'assistance sociale, 0,72 % à l'assurance sociale, 0,51 % aux subventions énergétiques et 0,14 % aux politiques du marché de l'emploi. La majorité des dépenses d'assistance sociale (environ 1,5 % du PIB) provient de sources nationales. Les dépenses d'assistance sociale au Burkina Faso ont augmenté de manière significative au cours des 15 dernières années, passant de 0,3 % du PIB en 2005 à 1 % du PIB en 2010 et à 2,3 % du PIB en 2015 (Figure 2.2a)<sup>28</sup>. Elles dépassent la moyenne des pays subsahariens (Figure 2.2b). Si les interventions étaient parfaitement ciblées sur les pauvres, les dépenses d'assistance sociale pourraient théoriquement réduire de près de moitié l'écart de pauvreté<sup>29</sup>, qui est estimé à environ 6 % du PIB en 2021<sup>30</sup>.

<sup>27</sup> L'année 2020 est la dernière année pour laquelle des données sur les dépenses et des informations sur la composition globale de la composition des programmes de protection sociale sont disponibles. Sauf indication contraire, les tendances dont il est question ici n'ont pas changé de façon importante depuis.

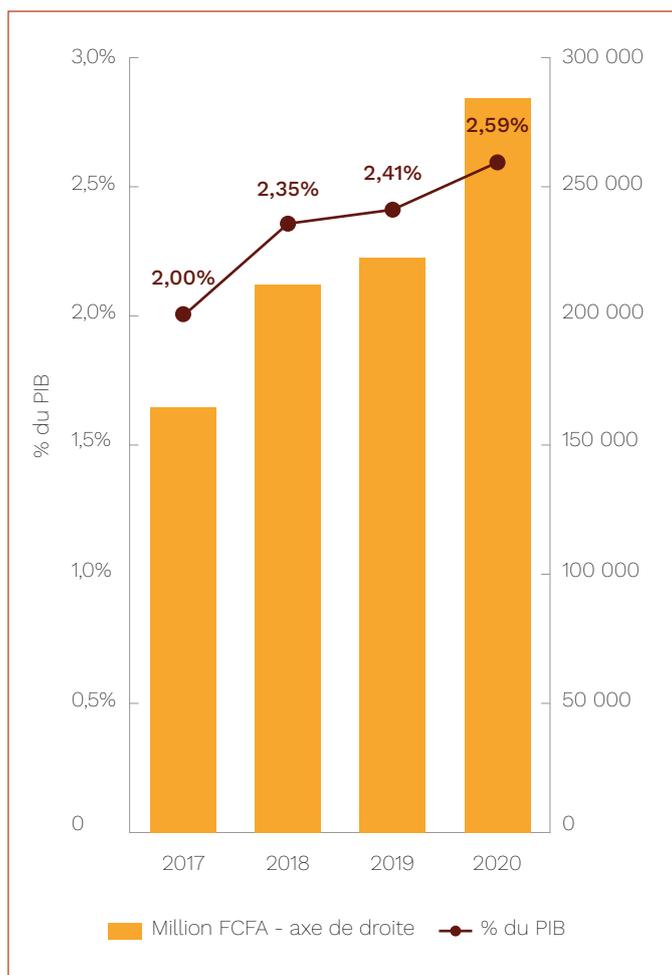
<sup>28</sup> Cette forte hausse s'explique à la fois par l'élargissement des programmes et par l'amélioration des mécanismes de déclaration des dépenses, notamment avec la publication des rapports annuels du Conseil national pour la protection sociale (CNPS), qui suit les interventions de protection sociale dans le pays.

<sup>29</sup> L'impact de ces hypothèses de dépenses parfaitement ciblées sur la pauvreté dépendrait des choix de conception et pourrait aider les pauvres à franchir le seuil de pauvreté ou à réduire la distance qui les sépare de celui-ci.

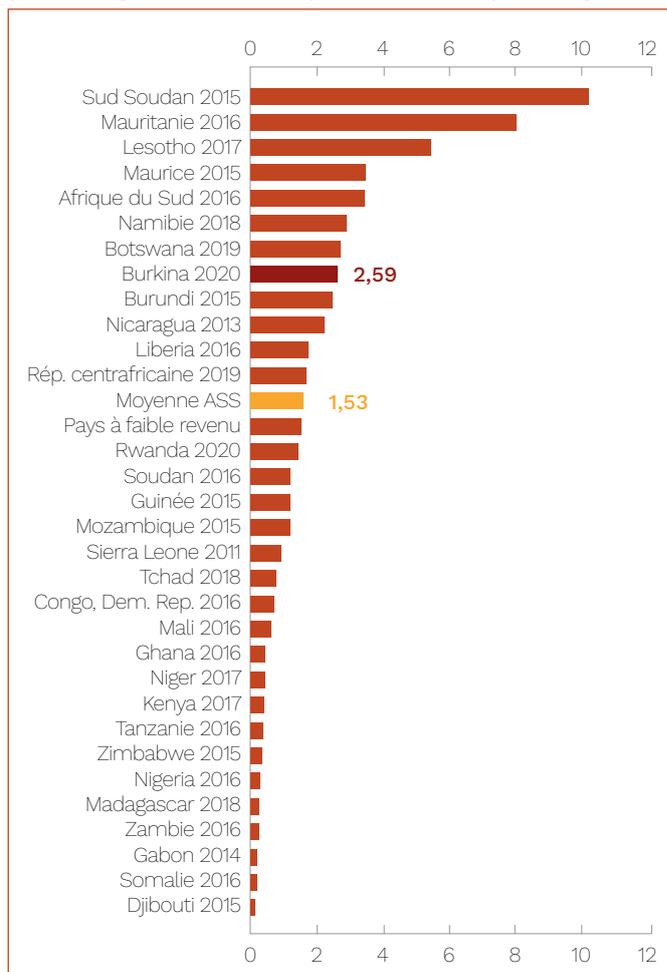
<sup>30</sup> Exprimé comme la somme pondérée de la différence entre la consommation des ménages et le seuil national de pauvreté pour l'ensemble des ménages. Sur la base du seuil national de pauvreté de 247 764,79 FCFA par habitant et par an, soit 44 % des pauvres.

FIGURE 2.2

a) Les dépenses d'assistance sociale sont passées de 2 % du PIB en 2017 à 2,6 % en 2020



b) Les dépenses d'assistance sociale du Burkina Faso (en pourcentage du PIB) sont supérieures à la moyenne régionale



Source : Dépenses antérieures à 2016 : Vandeninden, F., Grun, R. E. ; Semlali, A. (2019). ; 2017 et après : Conseil National pour la Protection Sociale (2015) ; Groupe de la Banque mondiale (2023b).

**Cependant, l'impact de ce niveau élevé de dépenses est entravé par l'inefficacité du système, notamment sa fragmentation.** Le système d'assistance sociale du Burkina Faso –tant public que non gouvernemental– est très fragmenté, avec de nombreuses petites interventions mises en œuvre par une pléthore d'acteurs. En 2020, le rapport annuel du Conseil national de la protection sociale (CNPS) a recensé plus de 200 interventions<sup>31</sup>. Parmi celles-ci, 116 sont financées par des fonds extérieurs, ce qui contribue de manière significative au manque de cohérence (d'autant plus qu'elles ne représentent que 8 % des dépenses d'assistance sociale).

<sup>31</sup> Le Burkina Faso fournit des données très granulaires pour les interventions d'assistance sociale, plus que celles disponibles dans d'autres pays. Bien que cela rende la comparaison quelque peu difficile, le Burkina Faso semble être une exception en ce qui concerne le nombre d'interventions dans le secteur. Les données disponibles suggèrent que la plupart des pays de la région ont environ 20 programmes d'assistance sociale en moyenne (base de données ASPIRE)

Les 20 interventions les plus importantes représentent 78 % des dépenses totales d'assistance sociale, tandis que de nombreuses petites interventions représentent les 22 % restants (voir Table 2.1 pour la liste des 20 plus importants programmes et leur classification). Il existe plus de 50 interventions fournissant des transferts alimentaires et en nature. Les interventions fournissant des transferts monétaires sont mises en œuvre et financées par une douzaine d'acteurs<sup>32</sup>. La fragmentation se manifeste également dans le nombre d'institutions impliquées dans le secteur, qui compte plus de 50 agences de mise en œuvre, dont

<sup>32</sup> Par exemple, le ministère en charge de la solidarité, les coopérations allemande, française, néerlandaise, suisse, finlandaise et suédoise, la Banque mondiale, l'UNICEF, l'Union européenne et des ONG comme Oxfam, Save the Children, SOS Sahel, Plan international, Association monde rural, Kerk in Actie.

plusieurs ministères<sup>33</sup>, ONG et partenaires multilatéraux et bilatéraux.

**Les niveaux élevés de fragmentation entraînent des coûts administratifs importants pour l'ensemble du système, rendent la cohérence difficile, augmentent le risque de chevauchement et de duplication et créent des frustrations parmi les bénéficiaires.**

Par exemple, au cours de la période de soudure 2022, les entités chargées de la mise en œuvre de la réponse ont fourni 18 montants différents, parfois dans les mêmes zones géographiques, alors que le Plan de Réponse et de Soutien aux Populations Vulnérables à l'insécurité alimentaire et à la malnutrition (PRSPV) prévoyait un montant de transfert unique.

**TABLEAU 2.1**

**Les 20 plus importantes interventions d'assistance sociale au Burkina Faso, 2020**

Intervention #	Intervention de l'assistance sociale	Catégorie (selon ASPIRE)	Source de financement
1	Distribution de nourriture (ménages vulnérables)	Transferts alimentaires et en nature	Mixte
2	Alimentation scolaire dans les écoles primaires	Alimentation scolaire	Mixte
3	Distribution de denrées alimentaire (victimes de crise)	Transferts alimentaires et en nature	Mixte
4	Intrants agricoles	Transferts alimentaires et en nature	Gouvernement
5	Programme de transferts monétaires (réponse à la période de soudure)	Transferts monétaires	Mixte
6	Exonération des frais de santé pour les patients atteints du VIH	Exonérations de frais et subventions	Mixte
7	Exonération des frais de santé pour les enfants de moins de 5 ans	Exonérations de frais et subventions	Gouvernement
8	Bourses de recherche	Autre assistance sociale	Gouvernement
9	Programme de transferts monétaires (Projet Filets Sociaux) <sup>34</sup>	Transferts monétaires	Externe
10	Exonération des frais de santé pour l'accouchement	Exonérations de frais et subventions	Gouvernement
11	Bourses d'études	Autre assistance sociale	Gouvernement
12	Distribution de matériel scolaire	Transferts alimentaires et en nature	Gouvernement
13	Exonération de frais de santé en cas de grossesse	Exonérations de frais et subventions	Gouvernement
14	Prix subventionné	Exonérations de frais et subventions	Gouvernement
15	Subventions pour les cantines universitaires	Exonérations de frais et subventions	Gouvernement
16	Exonération des frais de santé pour les soins prénatals et postnatals	Exonérations de frais et subventions	Gouvernement
17	Alimentation scolaire dans les écoles secondaires	Alimentation scolaire	Gouvernement
18	Travaux publics à forte intensité de main-d'œuvre (jeunes et femmes)	Travaux publics et création directe d'emplois	Gouvernement
19	Programme de nutrition pour les moins de 5 ans	Transferts alimentaires et en nature	Gouvernement
20	Exonération des frais de santé : planification familiale	Exonérations de frais et subventions	Gouvernement

Note: En 2020, un vaste programme d'exonération des frais pour les patients infectés par le COVID était également en place. Il a été supprimé et n'est pas pris en compte ici en raison de sa nature temporaire. Il est toutefois inclus dans les dépenses totales.

**Les transferts alimentaires et en nature représentent la plus grande part des dépenses d'assistance sociale, suivis des exonérations de frais et subventions, tandis que les transferts monétaires demeurent faibles.**

**La composition des dépenses est dominée par les interventions de transferts alimentaires et en nature, suivies par les dépenses d'exonération des frais et subventions.** La plus grande part des dépenses d'assistance sociale est consacrée aux interventions de transferts alimentaires et en nature (38,4 %), les exonérations de frais et les subventions représentant 30,8 % de l'ensemble des dépenses d'assistance sociale. Les autres interventions d'assistance sociale, qui comprennent principalement des programmes de bourses d'études pour

<sup>33</sup> Dont le ministère en charge de l'agriculture, le ministère en charge de l'éducation, le ministère en charge de l'enseignement supérieur, le ministère en charge de la solidarité, le ministère en charge de la jeunesse et le ministère en charge de la santé.

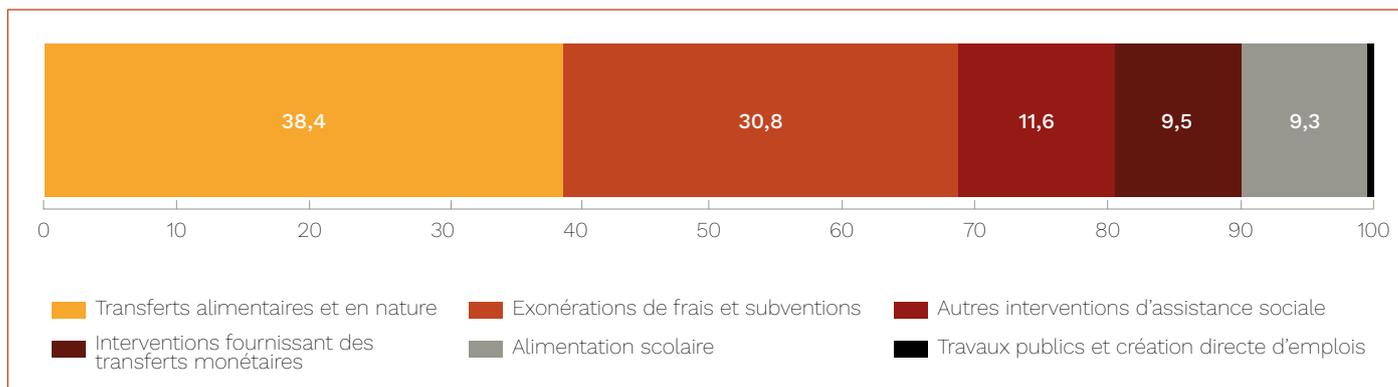
<sup>34</sup> Bien que le Projet Filets Sociaux mette en œuvre des transferts monétaires, ceux-ci sont intégrés dans un ensemble d'interventions, qui, ensemble, sont mieux décrites comme un programme de filets de sécurité productifs, une nuance qui est perdue dans la méthodologie de classification ASPIRE.

les étudiants et les chercheurs, et des programmes d'alimentation scolaire représentent respectivement 11,6 % et 9,3 %. Les interventions fournissant des transferts monétaires représentent moins de 10 % des dépenses d'assistance sociale.

En 2023, les dépenses consacrées aux programmes de transferts monétaires correspondaient à environ 0,32 % du PIB<sup>35</sup>, ce qui reste nettement en deçà de la moyenne régionale de 0,85 %.

**FIGURE 2.3** Modalités d'intervention des dépenses d'assistance sociale

Plus de la moitié des dépenses d'assistance sociale sont consacrées à des interventions d'exonération de frais et subvention, ainsi qu'à des transferts alimentaires et en nature.



Source : Personnel de la Banque mondiale sur la base du rapport annuel 2021 de la SPIIC.

**Les exonérations de frais et les subventions, ainsi que les transferts alimentaires et en nature, représentent la forme de soutien la plus importante en termes de couverture.** Les données d'enquête (Enquête Harmonisée sur les Conditions de Vie des Ménages 2021, EHCVM)<sup>36</sup> présentées dans le Figure 2.4 montre que les exonérations de frais de santé pour les enfants de moins de 5 ans, la distribution de matériel scolaire et les exonérations de frais de santé pour les femmes enceintes ont la plus grande couverture (48,2 %, 26,5 % et 22,3 %, respectivement), suivies par l'alimentation scolaire (17,9 %). Parmi les interventions

ciblant principalement les pauvres et les personnes vulnérables, les transferts alimentaires et en nature ont la couverture la plus élevée, atteignant plus de 5 % de la population (4,8 % pour la distribution de nourriture et 1,5 % pour les compléments alimentaires pour les enfants souffrant de malnutrition)<sup>37</sup>. Les subventions alimentaires non ciblées (qui font partie de la catégorie des exonérations de frais et des subventions) touchent 3,8 % de la population. Les interventions fournissant des transferts monétaires couvrent 2,7 % de la population, soit moins de la moitié de la moyenne régionale de 6 %<sup>38</sup>.

<sup>36</sup> Les programmes de protection sociale avec une couverture inférieure à 1 % n'ont pas été inclus dans la distribution (c'est-à-dire l'argent liquide pour le travail, le soutien au Covid-19, la distribution d'intrants agricoles, le fonds mutuel des travailleurs, les subventions et le soutien aux personnes âgées et aux personnes vulnérables).

<sup>35</sup> Estimation basée sur le niveau des dépenses en 2020 pour l'ensemble des programmes fournissant des transferts monétaires, qui était de 0,25 % du PIB, augmenté par la hausse des dépenses pour le Projet Filets Sociaux de 2020 (0,09 % du PIB) à 2022 (0,16 %), soit une augmentation de 0,7 p.p.

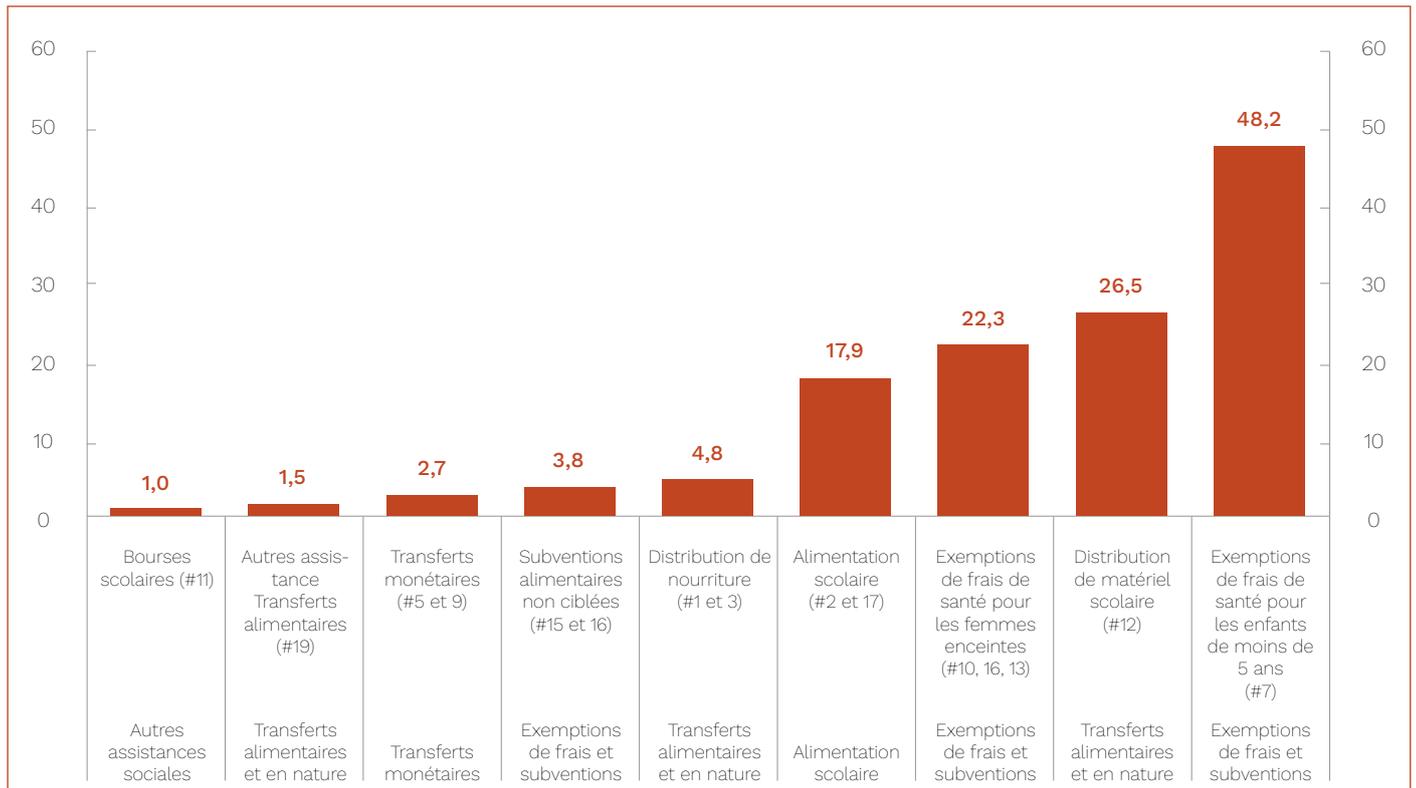
<sup>37</sup> Il est à noter que la capacité des ménages à bénéficier de plusieurs interventions en parallèle signifie qu'une simple agrégation des pourcentages de couverture n'est pas possible.

<sup>38</sup> Beegle, K., Coudouel, A., et Monsalve, E. (2018). Réaliser le plein potentiel des filets de sécurité sociale en Afrique. Forum pour le développement de l'Afrique. Washington, DC : Banque mondiale. <http://hdl.handle.net/10986/29789>.

FIGURE 2.4

Couverture des principales interventions en matière d'assistance sociale, 2021

Exprimé en pourcentage de la population totale (nombre d'interventions d'assistance sociale du tableau 2, attribuées aux catégories de programmes respectives)



Source: Personnel de la Banque mondiale basé sur l'Institut National de la Statistique et de la Démographie (2023). La couverture fait référence aux bénéficiaires directs et indirects parmi la population globale. Les chiffres se réfèrent au numéro de programme du Table 2.1 Le chiffre n'inclut pas les interventions non couvertes par les données de l'EHCVM 2021 (6, 8, 15 et 20) ou celles pour lesquelles il y a moins de 60 ménages bénéficiaires dans l'échantillon (interventions 4 et 18).

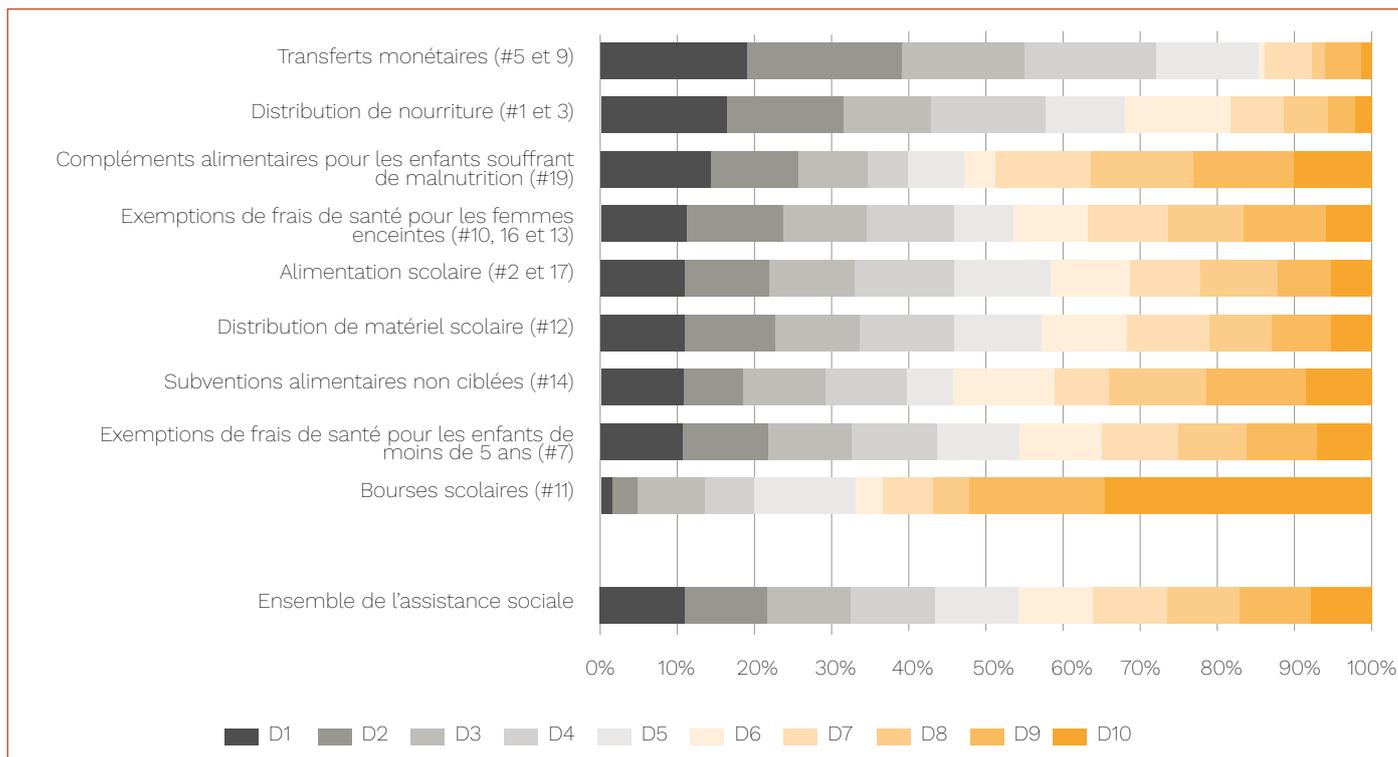
**À l'exception des dépenses consacrées aux transferts monétaires et à la distribution de nourriture, la plupart des dépenses d'assistance sociale au Burkina Faso n'atteignent pas efficacement les plus pauvres.**

**Une part importante des dépenses d'assistance sociale au Burkina Faso bénéficie aux non-pauvres.** Dans l'ensemble, plus de la moitié des bénéficiaires de toutes les interventions sont des non-pauvres (56,5 %) <sup>39</sup> avec des dépenses globales d'assistance sociale uniformément réparties dans

la distribution des revenus (la part des bénéficiaires variant de 11 à 9 % dans chaque décile, Figure 2.5). Certaines des interventions d'assistance sociale les plus importantes, telles que celles destinées aux étudiants de l'enseignement supérieur (intervention #11 dans le Table 2.1) et les exonérations de frais de santé, bénéficient à des groupes relativement aisés (plus de la moitié d'entre eux appartiennent aux deux déciles supérieurs). Les interventions de subvention alimentaire (#14) touchent également davantage les non-pauvres que les pauvres, les ménages des déciles de revenus 6, 8 et 9 en bénéficiant de manière disproportionnée.

<sup>39</sup> À cette fin, les ménages pauvres sont considérés comme ceux du quatrième quintile inférieur, ce qui est relativement proche du pourcentage de pauvres selon le seuil national de pauvreté (43,2 % selon les dernières données de l'EHCVM).

FIGURE 2.5



Source: Calculs effectués par le personnel de la Banque mondiale sur la base de l'EHCVM 2021 ; les numéros de programme renvoient au tableau 2. La figure n'inclut pas les programmes non couverts par les données de l'EHCVM 2021 (6, 8, 15 et 20) ni ceux pour lesquels l'échantillon compte moins de 60 ménages bénéficiaires (programmes 4 et 18).

**Les interventions prévoyant des transferts monétaires sont les plus performantes en termes de ciblage de la pauvreté.** 39 % de tous les bénéficiaires d'interventions qui incluent des transferts monétaires dans leur conception sont en situation d'extrême pauvreté (deux premiers déciles) et plus de 76 % de tous les bénéficiaires sont pauvres, c'est-à-dire qu'ils font partie des quatre derniers déciles (Figure 2.5)<sup>40</sup>. Cela est dû en grande partie à l'attention portée à l'identification des bénéficiaires. La réponse à la période de soudure, dans le cadre du Plan de réponse et de soutien aux populations vulnérables (PRSPV) (intervention #5), s'appuie sur les résultats de l'analyse de la situation alimentaire et nutritionnelle de l'enquête du Cadre Harmonisé pour le déploiement géographique de son intervention. Elle est complétée par un ciblage au niveau des ménages effectué par l'entité de mise en œuvre individuelle. Le Projet Filets Sociaux (Intervention #9), le deuxième plus grand programme de transfert monétaire, s'appuie

sur la distribution spatiale de la pauvreté chronique pour le ciblage géographique, et ensuite applique un ciblage au niveau des ménages basé sur l'évaluation des moyens de subsistance (Proxy-Means Test, PMT), un ciblage catégorique (pour identifier les ménages avec des femmes enceintes, des enfants en bas âge ou des personnes âgées), et une validation communautaire.

**Les programmes de distribution alimentaire au Burkina Faso ciblent les personnes subissant un choc et présentent également une incidence progressive.** Les structures gouvernementales de réponse aux chocs ciblent les ménages affectés par les crises. La réponse à la période de soudure est basée sur le PRSPV, qui donne la priorité aux zones géographiques identifiées dans le Cadre Harmonisé. Le ciblage des ménages et des individus est ensuite effectué par les partenaires de mise en œuvre. En conséquence, 58,1 % des bénéficiaires des programmes de distribution alimentaire font partie des pauvres, même si près de 400 000 personnes non pauvres bénéficient également de la distribution alimentaire.

<sup>40</sup> Il est à noter que le taux de pauvreté dépasse légèrement les 40 %. L'utilisation des quatre déciles inférieurs sert d'approximation.

## Les subventions alimentaires font partie des catégories de dépenses d'assistance sociale les moins bien ciblées au Burkina Faso

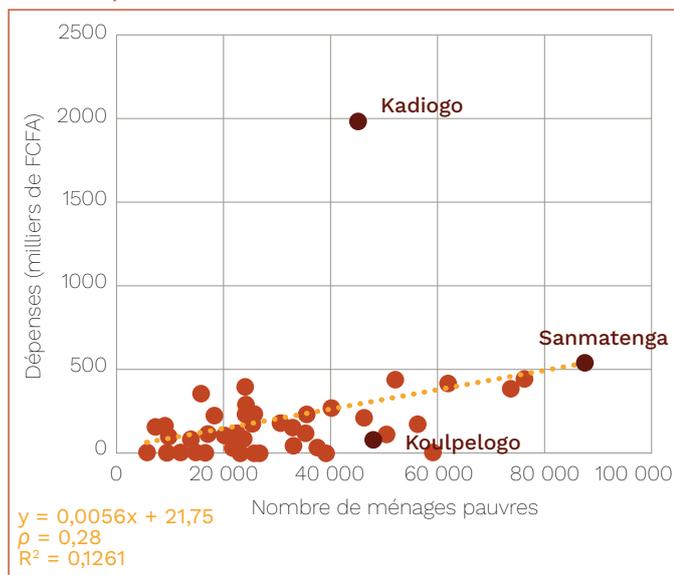
Les dépenses consacrées aux subventions alimentaires profitent principalement aux non-pauvres. En raison de la nature régressive des subventions alimentaires et de leur couverture (3,8 %), le nombre de personnes non pauvres bénéficiant également du programme est estimé à près d'un demi-million de personnes<sup>41</sup>. Bien que la nature régressive soit également présente pour les programmes de bourses d'études et les exonérations de frais de santé pour les enfants de moins de 5 ans, ces programmes ne ciblent pas explicitement les pauvres, alors que les subventions alimentaires sont justifiées par la nécessité d'aider les pauvres et les personnes vulnérables.

La répartition géographique des bénéficiaires de denrées alimentaires subventionnées n'est pas corrélée avec la pauvreté. La comparaison des données administratives sur le nombre de bénéficiaires et les dépenses du programme au niveau provincial avec les données sur la pauvreté indique une corrélation faible, voire négative, entre les subventions et la pauvreté (Figure 2.6a et Figure 2.5b). La province du Kadiogo, qui comprend la capitale Ouagadougou<sup>42</sup>, a reçu près d'un quart des dépenses de 2022 pour les subventions alimentaires, mais ne représentaient que 2,4 % de l'ensemble des pauvres en 2019 (incidence de la pauvreté de 6,4 %, Figure 2.5c et Figure 2.5d). Certaines régions représentent moins de 5 % des dépenses globales, comme le Sahel (2,58 %), la Boucle du Mouhoun (4,02 %), le Centre-Est (4,38 %) et l'Est (5,05 %), alors que leurs taux de pauvreté dépassent la moyenne nationale (45,7 %, 45,9 %, 49 % et 47,3 %, respectivement).

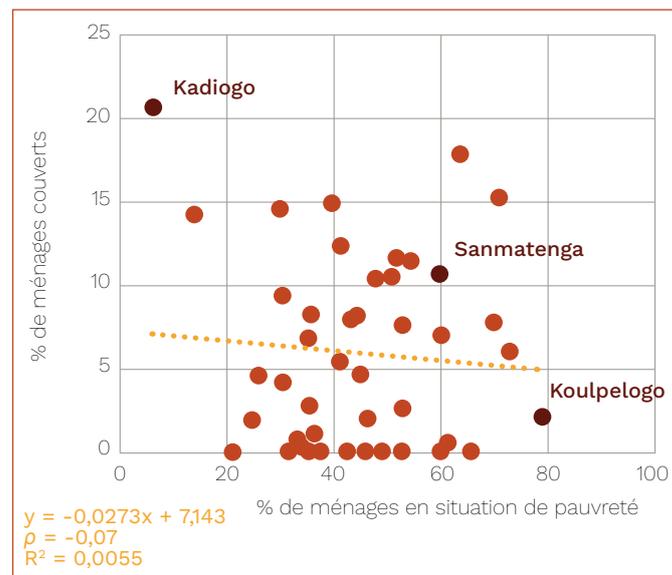
FIGURE 2.6

Corrélation entre le nombre de bénéficiaires des subventions alimentaires, les dépenses et la pauvreté, 2022

a) Il existe une faible corrélation entre les dépenses consacrées aux subventions alimentaires et le nombre de ménages pauvres dans une province donnée



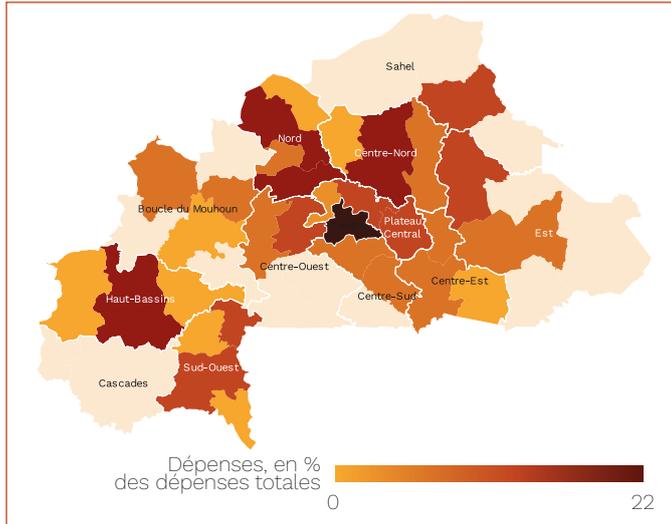
b) La couverture des subventions alimentaires est même négativement corrélée avec les taux de pauvreté des provinces



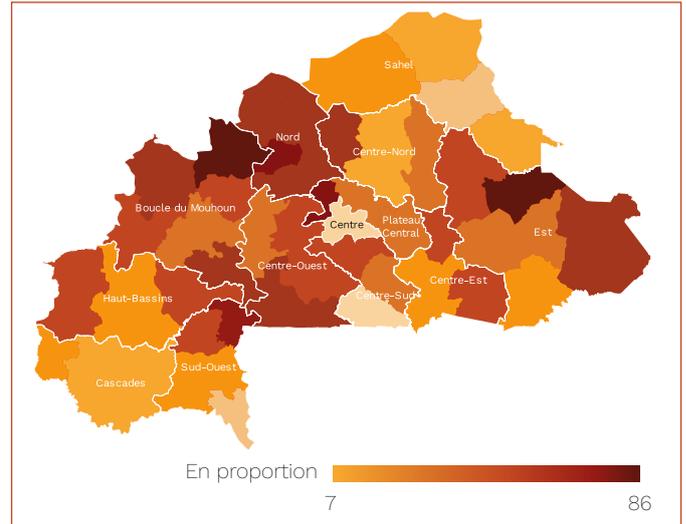
<sup>41</sup> Estimation à partir de l'Institut National de la Statistique et de la Démographie (2023). Burkina Faso – Enquête Harmonisée sur le Conditions de Vie des Ménages 2021.

<sup>42</sup> La suppression de la province de Kadiogo pour calculer le coefficient de corrélation n'améliore que légèrement la corrélation, mais elle reste faible avec 0,08 (couverture et taux de pauvreté), 0,5 (dépenses et nombre de pauvres) et 0,07 (dépenses et taux de pauvreté).

c) 22 % des dépenses de subventions alimentaires sont destinées à la région Centre, et en particulier à la province de Kadigio...



(d) ... Bien que moins de 10 % de la population soit pauvre dans cette province



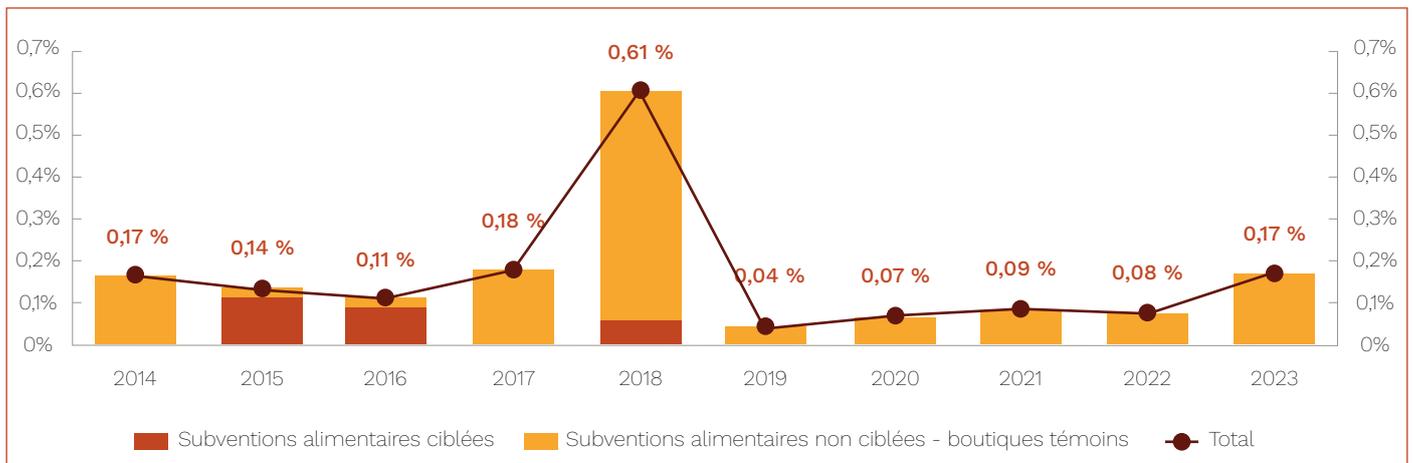
Source: Personnel de la BM sur la base des données administratives (PRSPV 2021) et de la carte de la pauvreté (INSD 2023).

**Les développements récents risquent de rendre les dépenses d'assistance sociale au Burkina Faso encore plus régressives.**

**Malgré leur caractère régressif, les dépenses consacrées aux programmes de subventions alimentaires semblent augmenter.** Après d'importantes fluctuations, les dépenses totales consacrées aux subventions alimentaires

ont augmenté ces dernières années, les dépenses prévues atteignant 0,17 % du PIB en 2023 (Figure 2.7). En octobre 2023, le gouvernement avait déjà vendu de plus grandes quantités de nourriture subventionnée que pendant toute l'année 2022<sup>43</sup>. La résurgence des subventions alimentaires s'observe également dans l'augmentation du nombre de ménages bénéficiaires, qui est passé d'environ 480 000 en 2018 à 631 000 en 2021<sup>44</sup>.

**FIGURE 2.7** Dépenses consacrées aux subventions alimentaires (en pourcentage du PIB), 2014-2023



Source: Calculs propres basés sur les rapports annuels de la CNPS 2015-2021 et du PRSPV 2020-2023. Les données de 2023 sont des données prévisionnelles.

<sup>43</sup> Données collectées auprès de SONAGESS. Novembre 2023.  
<sup>44</sup> Ministère de l'Agriculture, des Ressources animales et halieutiques (2020). Plan de réponse et de soutien aux populations vulnérables (PRSPV).

**Depuis 2019, les subventions alimentaires ne sont plus destinées aux pauvres.** Les subventions ciblées sur la pauvreté ont été supprimées à partir de 2019 au profit de subventions non ciblées (voir Encadré 2.1 Programmes de subventions alimentaires au Burkina Faso pour la différence entre les subventions alimentaires ciblées sur la pauvreté et non ciblées). Depuis 2022, les subventions ciblées ne sont plus mentionnées comme activités planifiées dans le PRSPV. La fluctuation des dépenses pour les subventions non

ciblées est principalement due aux coûts d'investissement et de fonctionnement (ouverture de nouvelles boutiques témoins), avec 140 boutiques ouvertes en 2014 et 110 boutiques supplémentaires en 2018 (ce qui explique en partie le pic des dépenses en 2018). Reflétant son intérêt pour les subventions alimentaires non ciblées, le gouvernement a récemment créé un projet national de gestion des subventions alimentaires non ciblées (Projet d'Appui à la Gestion du Stock d'Intervention 2022-2026 - PAGSI)<sup>45</sup>.

## ENCADRÉ 2.1 PROGRAMMES DE SUBVENTIONS ALIMENTAIRES AU BURKINA FASO

**Les subventions alimentaires ciblées sur la pauvreté et non ciblées ont coexisté au Burkina Faso jusqu'en 2019.** Un programme de subventions alimentaires ciblées sur la pauvreté a été introduit au début des années 2000 par le ministère de l'Agriculture à la suite de la crise alimentaire. Le programme de subventions non ciblées a été lancé dans un contexte de tensions politiques et de mécontentement social en 2014. Ils ont tous deux été mis en œuvre par la Société nationale de gestion des stocks de sécurité (SONAGESS).

**Le programme de subventions alimentaires ciblé sur la pauvreté avait pour objectif d'améliorer la sécurité alimentaire des ménages vulnérables et pauvres pendant la période de soudure.** Le programme a utilisé une combinaison de ciblage géographique et communautaire, en identifiant d'abord les communes les plus exposées à l'insécurité alimentaire (en utilisant l'approche économique des ménages<sup>46</sup> et le cadre harmonisé). Les communes sélectionnées ont reçu un certain nombre de sacs de céréales vendus à un prix subventionné. La subvention alimentaire ciblée sur la pauvreté (également appelée vente de céréales à prix social) a été mise en œuvre dans les zones rurales et dans des régions spécifiques, telles que le Sahel et le Nord.

**Des subventions alimentaires non ciblées ont été mises en place dans les zones urbaines, dans le but d'atténuer l'inflation alimentaire et de réduire les tensions sociales.** L'introduction des subventions non ciblées (également appelées vente de céréales à prix subventionné) faisait partie d'une réponse aux tensions politiques qui ont précédé le soulèvement populaire de 2014<sup>47</sup>. Il a été décidé d'ouvrir des magasins d'alimentation (appelés Boutique Témoins) pour vendre des produits céréaliers à un prix subventionné. La mesure était initialement censée être temporaire, mais comme les boutiques ont gagné en popularité, les gouvernements suivants n'ont pas réussi à mettre fin au programme. Le programme a été lancé principalement dans les zones urbaines, avec seulement 20 boutiques en milieu rural sur les 174 au niveau national, 45 à Ouagadougou et 14 à Bobo-Dioulasso<sup>48</sup>. Contrairement aux subventions alimentaires ciblées sur la pauvreté, qui n'étaient mises en œuvre que pendant la période de soudure de trois mois, les boutiques alimentaires fonctionnent toute l'année. Les subventions alimentaires ciblées sur la pauvreté ont été supprimées en 2019 au profit de la modalité de subvention non ciblée.

Source: Entretiens avec des informateurs clés, Secrétariat exécutif du Conseil national de sécurité alimentaire (SE-CNSA) 2013, SE-CNSA 2015, OXFAM 2015, Vandeninden et al. 2019.

<sup>45</sup> Arrêté conjoint no. 2022-002/MARAH/MEFP portant création, classification, administration, gestion et fonctionnement du projet d'appui à la gestion du stock d'intervention (PAGSI)

<sup>46</sup> Cette approche cible les ménages en fonction de leur risque de malnutrition et de leur capacité à faire face aux chocs. Les méthodes HEA impliquent un suivi annuel d'indicateurs tels que la production agricole, la prévision des précipitations, ainsi que des informations sur les caractéristiques des ménages et les stratégies d'adaptation (Vandeninden et al., 2019).

<sup>47</sup> Celestino, C. P., Garrido, E. S., & Sanchez, I. S. (2015). Protection Sociale et Sécurité Alimentaire au Burkina Faso : Les Boutiques Témoins. Oxfam. [https://www-cdn.oxfam.org/s3fs-public/file\\_attachments/rr-food-security-burkina-faso-boutiques-temoin-070415-fr.pdf](https://www-cdn.oxfam.org/s3fs-public/file_attachments/rr-food-security-burkina-faso-boutiques-temoin-070415-fr.pdf).

<sup>48</sup> Celestino, C. P., Garrido, E. S., & Sanchez, I. S. (2015). Protection Sociale et Sécurité Alimentaire au Burkina Faso : Les Boutiques Témoins. Oxfam. [https://www-cdn.oxfam.org/s3fs-public/file\\_attachments/rr-food-security-burkina-faso-boutiques-temoin-070415-fr.pdf](https://www-cdn.oxfam.org/s3fs-public/file_attachments/rr-food-security-burkina-faso-boutiques-temoin-070415-fr.pdf).

**Bien qu'il s'agisse des dépenses d'aide sociale les plus progressives au Burkina Faso, le gouvernement a progressivement suspendu les interventions qui comprenaient des transferts monétaires en 2023.** En commençant par des régions individuelles à la fin de 2022 et au début de 2023, le gouvernement a progressivement suspendu les transferts en espèces comme modalité d'intervention dans tout le pays. La suspension semble avoir été motivée par la mise en œuvre fragmentée

## 2.2 Vers un système d'assistance sociale plus efficace

**Pour remédier aux principales limites du système actuel, il est nécessaire d'accélérer et d'étendre les réformes en cours.** Ces réformes sont nécessaires pour (1) améliorer la capacité des programmes à atteindre les plus pauvres et les plus vulnérables, (2) réduire la fragmentation du système et (3) améliorer la traçabilité et la gouvernance des interventions d'assistance sociale. Au cœur de ces réformes se trouvent le déploiement du registre social, du programme phare national d'assistance sociale (PAMPV), ainsi que de la plateforme nationale de paiement pour les paiements de gouvernement aux individus et aux ménages.

**La poursuite du déploiement et de l'utilisation du registre social est un effort essentiel pour améliorer le ciblage du système d'assistance sociale du pays à des coûts administratifs limités.** Le registre social en cours de déploiement fournit un outil aux programmes et aux entités chargées de la mise en œuvre pour mieux cibler leurs interventions, et ce à un coût relativement faible. Les programmes qui ne ciblent pas actuellement leurs bénéficiaires en fonction de la pauvreté ou de la vulnérabilité peuvent commencer à le faire. Leur efficacité et leur impact s'en trouveraient améliorés. Les subventions alimentaires seraient un candidat de choix. Cela pourrait également être

et souvent incohérente des programmes qui fournissent de l'argent liquide à leurs bénéficiaires par les nombreux acteurs chargés de la mise en œuvre (voir ci-dessus), par des arguments persistants au sujet de cette modalité d'intervention, telles que ses effets négatifs supposés sur les taux de participation au marché du travail<sup>49</sup>, et par la crainte que les transferts monétaires ne soient utilisés pour financer des activités terroristes ou illégales.

utile à d'autres programmes en dehors de l'assistance sociale, y compris des réformes potentielles de la tarification de l'énergie ou des programmes visant à soutenir la productivité agricole parmi les pauvres. Les programmes qui investissent actuellement des sommes importantes dans leurs propres processus de ciblage de la pauvreté ou de la vulnérabilité (tels que certains programmes alimentaires et en nature) peuvent utiliser le registre social et ainsi économiser des ressources qui peuvent être converties en soutien supplémentaire pour les ménages pauvres et vulnérables.

**L'opérationnalisation du PAMPV en tant que programme phare national réduira la fragmentation du système et contribuera à la viabilité financière.** En fournissant des modalités harmonisées pour les diverses interventions de filet de sécurité actuellement mises en œuvre dans le pays et en permettant progressivement l'acheminement des fonds par le biais d'un programme dirigé par le gouvernement au lieu de petits projets souvent mis en œuvre en dehors des systèmes gouvernementaux, le PAMPV renforcera la coordination et réduira la fragmentation sous l'égide

<sup>49</sup> Voir par exemple <https://www.fao.org/3/i6460e/i6460e.pdf> pour des preuves de ces idées fausses courantes. Pour des données sur l'impact des transferts monétaires au Burkina Faso, voir par exemple Akresh et al. (2013), Akresh et al. (2016), Akresh et al. (à paraître) et Bossuroy et al. (2024).

du gouvernement. L'alignement du programme avec des modalités définies, un ciblage commun et une capacité de mise en œuvre réduira en outre les coûts administratifs et les dépenses dispersées, contribuant ainsi à une utilisation globalement plus efficace des ressources. Étant donné que le programme permet aux interventions de s'aligner sur ses modalités même lorsqu'elles sont mises en œuvre en dehors des systèmes gouvernementaux, il permet en outre de renforcer la coordination entre les interventions humanitaires et l'assistance sociale à plus long terme.

**Les réformes en cours prévoient également les mécanismes permettant de réduire les doublons potentiels et de promouvoir la traçabilité et**

**l'administration des transferts aux ménages.** Le déploiement d'un registre social commun, utilisable par tous sur la base d'un identifiant unique (actuellement en cours de mise en œuvre), est un instrument essentiel pour minimiser la duplication et réduire le risque de «doublon». L'alignement des programmes sur le PAMPV national permettra également de limiter la duplication des programmes dans certaines zones et/ou les interventions hétérogènes qui peuvent créer de la confusion et de l'iniquité. De même, l'identifiant unique et la plateforme de paiement à l'échelle du gouvernement pour les paiements de gouvernement aux individus et aux ménages amélioreront la traçabilité des paiements. Toutes ces réformes devraient contribuer à améliorer l'efficacité des dépenses courantes.



# ANNEXE

# 3

**TABLEAU 3.1**

Indicateurs économiques et budgétaires sélectionnés 2021-2026

	2021	2022	2023	2024	2025	2026
	Estimations			Projections		
Variation annuelle en pourcentage, sauf indication contraire						
<b>Comptes nationaux</b>						
PIB à prix constants	6,9	1,8	3,2	3,7	3,8	4,2
Consommation privée	3,4	4,3	3,1	3,4	3,5	3,6
Consommation publique	6,6	5,2	4,5	5,4	3,9	3,8
Investissement	34,8	6,4	0,7	4,0	4,4	5,4
Exportations de biens et de services	6,5	-2,8	-2,1	3,0	3,1	3,4
Importations de biens et de services	15,5	8,2	-1,9	3,8	3,2	3,3
<b>Contribution sectorielle à la croissance</b>						
Agriculture (ppts)	-0,9	1,1	0,5	0,9	0,9	0,9
Industrie (ppts)	2,7	-2,1	0,1	0,6	0,8	0,9
Services (ppts)	4,4	2,6	2,4	1,7	1,8	2,0
<b>Inflation</b>						
Déflateur du PIB	2,0	6,1	2,1	3,0	2,2	2,5
Prix à la consommation (moyenne)	3,9	14,1	0,7	2,8	2,5	2,2
<b>Secteur externe</b>						
Exportations fob	16,4	-10,6	2,1	8,9	7,8	8,0
Importations fob	22,1	9,6	0,4	8,6	6,9	6,6
Termes de l'échange	-10,4	-7,1	2,0	1,1	1,0	1,3
<b>Pourcentage du PIB, sauf indication contraire</b>						
Balance des transactions courantes	0,4	-6,2	-4,9	-4,2	-4,1	-3,7
Investissements directs étrangers	0,5	0,3	0,3	0,4	0,5	0,4
<b>Comptes budgétaires consolidés</b>						
Solde budgétaire global (dons inclus)	-7,5	-10,6	-6,4	-5,6	-4,7	-4,4
Solde primaire	-6,0	-8,5	-4,3	-3,0	-1,9	-1,5
Total des revenus et des dons	20,2	21,6	21,3	21,3	21,2	21,2
Recettes fiscales	15,3	17,3	17,1	17,4	17,3	17,3
Taxes sur les biens et services	6,4	7,9	7,5	7,5	7,4	7,4
Impôts directs	3,4	4,4	3,7	3,9	3,9	3,9
Taxes sur le commerce international	5,5	5,1	5,9	6,0	6,0	5,9
Recettes non fiscales	2,4	2,0	2,2	2,2	2,2	2,2
Dons	2,5	2,2	1,9	1,7	1,7	1,7
Dépenses totales	27,7	32,2	27,7	26,8	25,8	25,6
Dépenses courantes	18,3	21,7	17,3	17,3	17,4	17,4
Salaires et traitements	8,6	8,6	8,7	8,7	8,7	8,7
Biens et services	1,8	1,8	1,8	1,8	1,8	1,8
Paiements d'intérêts	1,5	2,1	2,2	2,6	2,7	2,9
Transferts courants	6,4	9,3	4,7	4,2	4,1	4,1
Dépenses en capital	9,7	10,8	10,0	9,3	8,4	8,1
<b>Dettes</b>						
Dettes publiques totales (externe et interne)	55,4	58,1	61,4	63,3	65,4	63,2
Dettes externes	28,8	27,4	24,7	24,3	24,2	23,5
<b>Autres</b>						
PIB par habitant (variation en %)	4,1	-0,8	0,6	1,1	1,3	1,7
PIB nominal (en milliards de FCFA)	11 153	12 046	12 694	13 562	14 393	15 376
PIB nominal (en milliards de dollars US)	19,2	19,5	21,1	22,7	24,1	25,8



# RÉFÉRENCES

# 4

- Akresh, R., De Walque, D., et Kazianga, H. (2013). Transferts monétaires et scolarisation des enfants : données issues d'une évaluation randomisée du rôle de la conditionnalité. document de travail sur la recherche sur les politiques ; Non. WPS 6340, Washington, D.C. : Banque mondiale.
- Akresh, R., De Walque, D., et Kazianga, H. (2016). Données probantes tirées d'une évaluation randomisée des effets sur le bien-être des ménages des transferts monétaires conditionnels et inconditionnels accordés aux mères ou aux pères. Document de travail sur la recherche sur les politiques, n° 7730.
- Akresh, R., De Walque, D., & Kazianga, H. (2024). Évaluation de l'impact du filet de sécurité et du développement de la petite enfance au Burkina Faso. Forthcoming.
- Beegle, K., Coudouel, A., et Monsalve, E. (2018). Réaliser le plein potentiel des filets de sécurité sociale en Afrique. Forum pour le développement de l'Afrique. Washington, D.C. : Banque mondiale. <http://hdl.handle.net/10986/29789>.
- Bossuroy, T., Karlan, D., Kazianga, H., Pariente, W., Premand, P., Udry, C., Vaillant, J., Wright, K. (2024). Impact des mesures d'inclusion productive – Du programme Burkin Naong Sa Ya au Burkina Faso (2019-2020). Groupe de la Banque mondiale. <https://documents1.worldbank.org/curated/en/099836302282427372/pdf/IDU115bad4921bdf414c131a54a1683d2d194245.pdf>.
- Celestino, C. P., Garrido, E. S., & Sanchez, I. S. (2015). Protection Sociale et Sécurité Alimentaire au Burkina Faso: Les Boutiques Témoins. Oxfam. [https://www-cdn.oxfam.org/s3fs-public/file\\_attachments/rr-food-security-burkina-faso-boutiques-temoin-070415-fr.pdf](https://www-cdn.oxfam.org/s3fs-public/file_attachments/rr-food-security-burkina-faso-boutiques-temoin-070415-fr.pdf).
- Conseil National pour la Protection Sociale (CNPS) (2015). Rapports Annuels 2015 -2021.
- CEDEAO (2024). Sommet extraordinaire de la Conférence des chefs d'État et de gouvernement de la CEDEAO sur la situation politique, de paix et de sécurité dans la région. [https://www.ecowas.int/wp-content/uploads/2024/02/EXT-ORD-SUMMIT-FINAL-COMMUNIQUE-ENGLISH-\\_240225\\_160529.pdf](https://www.ecowas.int/wp-content/uploads/2024/02/EXT-ORD-SUMMIT-FINAL-COMMUNIQUE-ENGLISH-_240225_160529.pdf).
- Groupe de la Banque mondiale (2018). L'état des filets de sécurité sociale 2018. Washington, D.C. : Banque mondiale. <http://hadal.poincée.NET/10986/29115>.
- Groupe de la Banque mondiale (2022). Rapport sur le climat et le développement du Sahel. Série CCDR. © Washington, D.C. : Banque mondiale. <http://hdl.handle.net/10986/37620> Licence : CC BY 3.0 IGO.
- Groupe de la Banque mondiale (2023a). Revue des dépenses et recettes publiques pour le Burkina Faso : réformes budgétaires au service de la résilience. Banque mondiale. <https://doi.org/10.1596/38468>.
- Groupe de la Banque mondiale (2023b). ASPIRE : Atlas des indicateurs de résilience et d'équité de la protection sociale. <https://www.worldbank.org/en/data/datatopics/aspire>.
- Institut National de la Statistique et de la Démographie (2023). Burkina Faso – Enquête Harmonisée sur les Conditions de Vie des Ménages 2021.
- Ministère de l'Agriculture, des Ressources animales et halieutiques (2020). Plan de réponse et de soutien aux populations vulnérables (PRSPV).
- Ministère de la Solidarité, de l'Action humanitaire, de la Reconciliation Nationale, du Genre et de la Famille (2023). Programme national d'appui à l'autonomisation des ménages pauvres et vulnérables (PAMPV). Project Document.
- Notations mondiales de S&P (2024). Ce que le départ du Burkina Faso, du Mali et du Niger de la CEDEAO signifierait pour l'UEMOA. <https://www.spglobal.com/ratings/en/research/articles/240226-what-the-departure-of-burkina-faso-mali-and-niger-from-ecowas-would-mean-for-waemu-13004298>.
- Pajank, D., K. Abalo et J. Porte (2023). Mémoire économique pays pour le Burkina Faso : Rendre la croissance plus efficace, durable et inclusive. Washington, DC : Groupe de la Banque mondiale.
- Secrétariat exécutif du Conseil national de sécurité alimentaire (SE-CNSA) (2013). Plan opérationnel de résilience et de soutien aux populations vulnérables 2013. Mars. Ouagadougou, Burkina Faso.
- Secrétariat exécutif du Conseil national de sécurité alimentaire (SE-CNSA) (2015). Plan de soutien aux populations vulnérables à l'insecurite alimentaire et nutritionnelle. Avril. Ouagadougou, Burkina Faso.
- Vandeninden, F., Grun, R. E. ; Semlali, A. (2019). La voie à suivre pour les filets de sécurité sociale au Burkina Faso (Vol. 2) : Rapport principal (en anglais). Washington, D.C. : Groupe de la Banque mondiale. <http://documents.worldbank.org/curated/en/822521567052802222/Main-Report>.



Pratique mondiale macroéconomie, commerce et investissement  
Région Afrique de l'Ouest et Centrale  
Groupe de la Banque mondiale